



VILLE D'HYÈRES

RAPPORT

SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

SOMMAIRE

INTRODUCTION P 3

FINALITÉ 1

Lutte contre le changement climatique P 6

FINALITÉ 2

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources P 20

FINALITÉ 3

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations P 35

FINALITÉ 4

Épanouissement de tous les êtres humains P 51

FINALITÉ 5

Transition vers une économie circulaire P 61

TABLEAUX :

Indicateurs de suivi
de l'action de la commune d'Hyères
en termes de développement durable P 67

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE HYÉROIS EN QUELQUES CHIFFRES :

**56 047 habitants - 55^e commune de France
et 2^e commune du Var par sa superficie.**

Y compris :

Porquerolles : 1 252 ha - Port-Cros : 616 ha

Le Levant : 973 ha - Bagaud : 57 ha

Giens : 1 262 ha

**9^e commune au plan Régional - 3^e au plan Départemental
40 km de littoral - 13 238 hectares**

Zones agricoles : 3 112 ha - Zones boisées : 6 340 ha

Zones urbaines : 2 352 ha - Zones de plans d'eau : 553 ha

Zones de sports, campings & divers : 421 ha

Domaine public : 463 ha (rues, avenues, plages, etc...)

Linéaire du rivage marin (avec îles) : 179 km - Linéaire des plages : 21 km



HYÈRES, VILLE AU CAPITAL NATUREL EXCEPTIONNEL EN QUELQUES CHIFFRES :

83 % d'espaces naturels et agricoles

40 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

4 zones de protection Natura 2000

3 sites naturels classés

1 Parc National

1 Opération Grand Site

460 espèces animales

1 875 espèces végétales

Grâce à un patrimoine naturel exceptionnel, Hyères est l'une des communes de France les plus riches en matière de biodiversité. Au cœur du pourtour méditerranéen, la presqu'île de Giens, la rade et les îles d'Hyères abritent une grande variété de milieux terrestres et marins, ainsi qu'une faune et une flore remarquables. Porte d'entrée du massif des Maures, la commune possède aussi des forêts riches et diversifiées.

Le territoire communal dispose sur les îles de Porquerolles et Port-Cros de l'un des onze parcs nationaux français, reconnaissance d'un patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception. De plus, la rade et les îles d'Hyères sont incluses dans le sanctuaire Pelagos, espace maritime pour la protection des mammifères marins qui fréquentent régulièrement les côtes.

La richesse de la commune est reconnue au niveau européen dans le cadre du réseau Natura 2000, du fait de la présence d'une quarantaine d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont six prioritaires en raison de leur extrême rareté.

Pour préserver ses paysages et ses milieux naturels terrestres, la Ville a confié au Conservatoire du littoral plus de 11 % de son territoire, dont les célèbres Salins d'Hyères, qui constituent les zones humides les plus remarquables du littoral varois.

Consciente de cette richesse, la Ville s'est engagée dans une Opération Grand Site, afin de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur de la presqu'île de Giens. Plusieurs actions ont été engagées : la définition d'un plan de mobilité durable, la valorisation des points d'intérêt du Grand Site et l'élabora-

tion de plans de gestion pour les espaces naturels, dont les zones humides de La Lieurette et du Pousset. La mise en œuvre de ces actions et la gestion exemplaire de la presqu'île de Giens permettront à la Ville de prétendre à l'obtention du label « Grand Site de France ».

Afin d'intégrer son action dans le long terme, la Ville a également élaboré son Plan Climat, projet de développement durable et de conduite du changement au sein de la collectivité et sur le territoire. Cette démarche permet de fixer des objectifs stratégiques et opérationnels afin d'améliorer l'efficacité énergétique de la commune et de lutter à son échelle contre le changement climatique.

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il ne s'agit en aucun cas de mettre fin à la croissance économique, mais de l'inscrire dans une perspective de long terme, en intégrant les contraintes écologiques et sociales.

À l'échelle internationale, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2015, un programme de développement durable à l'horizon 2030, nommé « Agenda 2030 ».

L'Agenda 2030 fixe les 17 objectifs de développement durable suivants :

- Éradication de la pauvreté
- Sécurité alimentaire et agriculture durable
- Santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Eau propre et assainissement pour tous, gestion durable des ressources en eau

- Énergies propres et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique durable
- Infrastructures résilientes, industrialisation durable et innovation
- Réduction des inégalités
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Gérer durablement les ressources marines
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- Paix, justice et institutions efficaces
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

À l'échelle nationale, la France s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030. Dans ce contexte, il est identifié et suivi pour chacun des 17 objectifs précités :

- Les enjeux et défis,
- Les orientations du gouvernement français,
- Les mesures mises en œuvre, dans un esprit de partage d'expériences.

Au niveau des collectivités de plus de 50 000 habitants, la loi Grenelle 2 et le décret n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 – art. 35 (version en vigueur depuis le 17 novembre 2021), précisent l'élaboration annuelle d'un rapport développement durable selon les cinq finalités suivantes :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La transition vers une économie circulaire

Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Le contenu de ce rapport, qui comprend notamment le bilan annuel de la stratégie numérique responsable mentionnée au I de l'article 35 de la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Conformément aux textes réglementaires, le rapport développement durable est présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire des collectivités.



FINALITÉ 1



Lutte contre le changement climatique

HYÈRES EN ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

Depuis le 27 juillet 2022, la commune d'Hyères a été placée en alerte sécheresse renforcée suite à un arrêté préfectoral du 4 juillet 2022 portant modification de l'arrêté du 27 juin 2022 relatif à l'état de sécheresse pour la zone du Gapeau et plaçant cette zone en alerte renforcée sécheresse. Les pluies de ces derniers mois n'ayant pas permis de recharger les nappes phréatiques, la Préfecture du Var a décidé de prolonger cet arrêté pour la zone du Gapeau jusqu'au 15 novembre 2022.

Le déficit pluviométrique et les niveaux hydrologiques des cours d'eau du bassin versant du Gapeau ont conduit le Préfet du Var à prendre des mesures de restriction de l'usage de l'eau, à savoir :

Liste des interdictions (mesures hors usage agricole, et hors prélèvement des canaux) :

- Arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces-verts
- Arrosage des jardins potagers entre 8h et 20h
- Lavage des voitures et engins nautiques par des particuliers
- Nettoyage des voiries, terrasses, façades, toitures... par un particulier
- Interdiction de remplissage des piscines et spa de plus d'1m³
- Jeux d'eau interdits
- Remplissage et mise à niveau des plans d'eau et bassins
- Alimentation des fontaines publiques et privées

LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

En centre-ville, les aménagements de voirie ont privilégié la sécurité des piétons, des automobilistes ainsi que le cadre environnemental.

● Le projet de requalification des avenues Gambetta, de Gaulle et des Îles d'Or

Les travaux de requalification des avenues Gambetta, de Gaulle et des Îles d'Or ont débuté depuis octobre 2022 et s'achèveront en 2025. Le chantier va se dérouler en 3 phases :

Phase 1 (septembre 2022 – avril 2023) Place Portalet, avenue Général de Gaulle, partie basse de l'avenue Gambetta :

- installation d'un mobilier urbain végétalisé avec assises ombragées sur l'avenue de Gaulle, en harmonisation avec le mobilier déjà installé en centre-ville.
- mise en place de grands plateaux végétalisés sur la partie piétonne de l'avenue Gambetta

Phase 2 (octobre 2023 – avril 2024) Partie haute de l'avenue Gambetta, rue Pierre Moulis, carrefour des Dames de France :

- mise en place d'une seule voie de circulation dans le sens descendant entre l'avenue Joseph Clotis et le carrefour des Dames de France.
- la rue Pierre Moulis va devenir un sens unique en montant.
- élargissement important des trottoirs et végétalisation entre le début de la rue Pierre Moulis et l'avenue Joseph Clotis.
- création d'un giratoire ovale au croisement des avenues Gambetta et Maréchal Lyautey et de la rue du Soldat Bellon.

Phase 3 (octobre 2024 – avril 2025) Partie centrale de l'avenue Gambetta / avenue des Îles d'Or :

- installation d'un mobilier urbain végétalisé avec assises ombragées sur l'avenue des îles d'or, en harmonisation avec le mobilier déjà installé en centre-ville.
- dans le but d'éviter un maximum de perturbations durant les périodes de fortes affluences, les travaux seront suspendus de mai à septembre inclus, ainsi qu'au mois de décembre.

La requalification de ce secteur de près de 3 hectares poursuit trois objectifs majeurs :

- renforcer la place du piéton par un élargissement des trottoirs
- végétaliser les avenues et améliorer ainsi la qualité du cadre de vie en centre-ville
- poursuivre l'attractivité du centre-ville et de ses commerces



● Réfection de la voirie

sur le boulevard Chateaubriand :

- réfection du boulevard d'Orient sud et de l'avenue Général Mangin puis du boulevard d'Orient nord et boulevard Chateaubriand

● Requalification des rues du centre ancien : rue du Rempart, rue Neuve et le sentier Saint-Pierre :

- réfection complète des aménagements de surface : bordures, pavés du sentier Saint-Pierre, du parvis de l'Hôtel et du croisement des rues Bourgneuf et Neuve, béton désactivé du cheminement piétons et des entrées charretières, enrobé de la chaussée roulante

- végétalisation des pieds de façades, des cheminements piétons et des entrées charretières

- réfection de l'escalier d'accès aux hauteurs permettant d'accueillir un belvédère sur lequel surplombe une skyline du paysage hyérois

- suppression des mobiliers urbains qui encombraient l'espace public

- habillage des deux points de collecte avec logettes en bois et dibond, en harmonie avec le reste de la ville

- remplacement du mobilier d'éclairage

- sécurisation des rues avec mise en place de deux caméras

● **Avenue Jean d'Agrève** : la voie a été reprise à la suite d'importantes déformations de la chaussée

● **Avenue Maréchal Leclerc** : un parking de 11 places de stationnement a été créé au bord de la voie (à côté du collège Jules Ferry)



● **Rue Hippolyte Panhard** : afin de permettre le croisement de véhicules longs, le virage a été légèrement déplacé à l'est et élargi

● Réfection des rues Durand et de l'Hippodrome :

- **phase 1** : 7 juin - 16 juillet 2022

- **phase 2** : mi-septembre 2022 - fin janvier 2023

● Requalification de la Blocarde :

- réfection de la voirie : parvis des écoles, rue de Mermoz, rue de la Blocarde, rue Saint-Exupéry

- réhabilitation du terrain de jeux

- enterrement des containers

- plantation ou déplacement de 180 arbres

- changement du mobilier urbain

- réfection de la fontaine

- création d'un accès piéton vers la rue du Soleil Levant

- création de places de stationnement supplémentaires et de places à destination des personnes à mobilité réduite (PMR)

● Réhabilitation de l'allée Notre-Dame :

- réfection de chaussée

- amélioration de la collecte des eaux de pluie

- création de places

de stationnement réglementées

- continuité de la piste cyclable route

de l'Almanarre

● Requalification du vieux chemin de Toulon :

- création d'un trottoir au sud de la rue

- implantation de conteneurs de tri enterrés et création d'une zone de stationnement

- création de 4 places de stationnement le long de la rue

- rénovation de l'éclairage public

- reprise du revêtement de la chaussée

- arrachage et replantation de nouveaux massifs végétaux

- réfection de l'arrosage

OPÉRATION NETTOYAGE DES RUISSEAUX

Afin de limiter les conséquences d'éventuelles futures intempéries et d'éviter tout risque de débordement des cours d'eau, les services techniques de la collectivité ont procédé à la fin d'été 2022 à un grand nettoyage des ruisseaux et fossés dans plusieurs quartiers hyérois.

Cette opération, fixée pendant la période où les eaux sont les plus basses, s'est poursuivie sur plusieurs jours afin d'assurer l'enlèvement des embâcles (matériaux naturels ou non qui s'accumulent) et des débris, ainsi que le fauchage et l'élagage de la végétation sur les rives.

L'objectif de cet entretien est de vérifier que rien ne gêne l'écoulement de l'eau tout en maintenant une qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

CIRCULATION D'UN PETIT TRAIN SUR LA ROUTE DU SEL EN ÉTÉ

Dans le cadre de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens et des salins d'Hyères, la Ville d'Hyères et la Métropole TPM ont défini un plan de mobilité qui prévoit de :

- valoriser les parkings existants en entrée de presqu'île en tant que véritables parking-relais (Almanarre et Arromanches),
- mettre en place une desserte en transport en commun sur chaque tombolo : sur le tombolo Est, valorisation de la ligne de bus 67 (un bus toutes les 20 min) ; sur le tombolo ouest, mise en place d'une navette sur la route du sel, en période estivale uniquement,
- supprimer progressivement le stationnement longitudinal sur la route du sel,
- développer l'usage du vélo par la création d'un réseau cyclable adapté.



Étant donné la faible largeur d'emprise de la route du sel, la fragilité du tombolo ouest, et la volonté d'avoir un mode de transport attractif pour les visiteurs, la solution d'un petit train routier touristique a été retenue.

Pour l'été 2022, la Ville d'Hyères a fait le choix de lancer un marché d'exploitation de deux petits trains sur la route du sel avec deux évolutions significatives par rapport à 2021 :

- la gratuité du petit train pour inciter davantage les visiteurs à utiliser ce mode de transports en stationnant à l'entrée de la presqu'île,
- l'extension du parcours jusqu'au village de Giens, afin de participer à l'attractivité économique du village et donner une dimension culturelle à cette visite.

Quelques chiffres 2022

- 2 trains en circulation de 10h à 12h et de 14h à 19h
- départs toutes les 30 minutes
- jusqu'à 60 passagers en même temps dans un train
- 13 500 passagers transportés cet été
- un record de 446 passagers le 28 juillet 2022

LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



La commune poursuit sur son territoire le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Au sein des parkings des bâtiments communaux, on dispose de 27 bornes fonctionnelles installées entre fin 2021 et fin 2022, à savoir :

- 13 bornes au Centre Technique Municipal, 5 installées en 2021 et 8 en 2022
- 8 bornes au parking Ribier (Hôtel de ville), 4 installées en 2021 et 4 en 2022
- 2 bornes au parking Lyautey (Hôtel de ville), installées en 2021
- 2 bornes au service démoustication, installées en 2021
- 1 borne au service des sports du stade Véran, installée en 2021
- 1 borne à la fourrière canine installée en 2022



UNE MOBILITÉ TOUJOURS PLUS VERTE PENDANT L'ÉTÉ : LE RÉSEAU MISTRAL À L'HEURE ESTIVALE

Afin d'inciter à l'usage des transports en commun, l'offre estivale du Réseau Mistral a été reconduite en 2022 sur la commune avec le passage en heure d'été pour les lignes 67, 68, 102, et la nouvelle ligne de bord de mer l'Estivale 65. Depuis le 30 mai 2022, le réseau Mistral a adapté son offre aux besoins touristiques.

- La ligne l'Estivale 65, qui relie le P+R Arromanches 2, aux Salins, avec un itinéraire sur le port d'Hyères, le bord de mer et l'Aiguade. Elle a fonctionné jusqu'au 3 octobre 2022 inclus, 7/7j et de 7h30 à 20h avec un bus toutes les heures en journée et une extension des services en soirée les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 1h du matin.
- La ligne 67, qui desservait notamment les plages, les campings et la Tour Fondue pour les départs des bateaux vers les îles d'Or a vu ses horaires d'été, avec une offre renforcée, et une mise en service jusqu'au 3 octobre 2022.

- La ligne 68, qui desservait la presqu'île de Giens, reliant la parc des Chevalier jusqu'à la Badine avec une correspondance avec la ligne 67 du lundi au dimanche de 9h à 19h, toutes les heures.
- Les horaires de la ligne 102 en direction de l'aéroport Toulon/Hyères ont été adaptés aux vols des compagnies aériennes.
- La ligne 39 a assuré la liaison avec Toulon en passant par la plage de l'Almanarre, le Pradet, et Carqueiranne. Du lundi au samedi de 5h35 à 21h40 avec un bus toutes les 30 minutes et le dimanche de 6h à 20h40 avec un bus toutes les 1h20. Les jeudis, vendredis et samedis, cette ligne est prolongée en soirée jusqu'à 1h du matin.
- La ligne 66 assure la liaison entre Hyères Centre et les Salins, par l'Aiguade.
- Lundi > samedi 7h25 à 19h40
10 aller-retours / jour

- Dimanche 8h45 à 18h
5 aller-retours / jour.

- La ligne 63 assure la liaison entre le centre-ville d'Hyères, le port et l'aéroport.

- lundi > vendredi de 7h à 19h
samedi & dimanche de 7h55 à 19h
6 aller-retours / jour.

LA QUALITÉ DE L'AIR À HYÈRES

La pollution de l'air est tracée notamment grâce à 4 polluants indicateurs des enjeux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : dioxyde d'azote NO₂, particules fines PM 10, particules fines PM_{2.5} et ozone O₃. Les outils de surveillance (mesures et modélisations) ont permis à AtmoSud de construire un indice cumulatif de l'impact des 4 polluants à fine échelle sur l'ensemble de la région : l'indice ICAIR.

Ces cartes synthétiques permettent de qualifier les zones ayant un niveau d'exposition à ces polluants plus ou moins élevés. Quel que soit l'année, le principal enjeu de qualité de l'air dans l'agglomération toulonnaise est situé en proximité des axes routiers à fort trafic.

Sur le centre urbain dense de Hyères, l'indice ICAIR₃₆₅, annuel, oscille selon les années. L'évolution des émissions locales (résidentiel/trafic), les apports extérieurs (particules désertiques, ozone en provenance des Bouches-du-Rhône) combinés aux spécificités météorologiques de chaque année conduisent à ces variations.

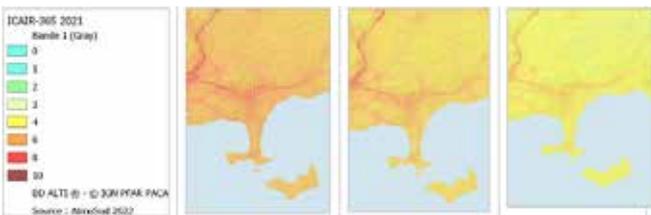


Figure 1 : carte des indices ICAIR365 de 2013 à 2021

Hyères montre des indicateurs d'exposition plus marqués sur les axes routiers et dans le centre urbain dense. Globalement, la situation s'améliore depuis plusieurs années, liée à l'évolution de la réglementation sur les moteurs des véhicules, dans les industries, et aux plans et programmes déployés dans les territoires. S'il

n'y a plus aucun habitant exposé à un dépassement des valeurs limites réglementaires en 2021, 100% des habitants restent exposés à un dépassement d'au moins une ligne directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour un polluant, notamment aux particules fines PM_{2.5}. Ce chiffre est similaire au niveau régional. Les valeurs de l'OMS sont des valeurs guides, à ne pas confondre avec les seuils réglementaires.

Dioxyde d'azote :

Les concentrations moyennes annuelles en dioxyde d'azote mesurées aux stations de l'agglomération toulonnaise tendent à diminuer : entre 2004 et 2021, les niveaux ont baissé d'environ 40%.

En 2020, pour la première fois, la valeur limite réglementaire fixée à 40µg/m³/an est respectée sur l'ensemble des stations varoises.

En 2020, La ligne directrice de l'OMS pour les dioxydes d'azote n'est pas respectée pour 538 000 habitants dans le Var (50%). Il s'agit des zones urbaines denses et de la proximité du trafic routier. A Hyères, cela concerne 39 000 habitants (71%).

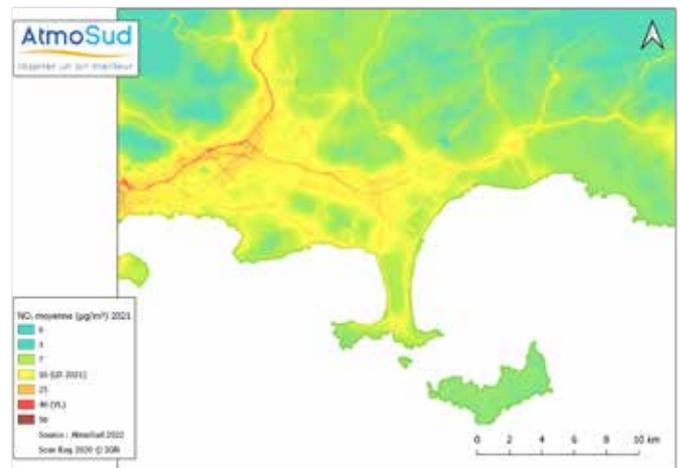


Figure 2 : Carte 2021 de la moyenne annuelle en dioxyde d'azote NO₂ pour la commune de Hyères

Particules fines PM10 et PM2.5 :

En 2021, les concentrations en particules fines PM10 respectent les valeurs limites réglementaires européennes et nationales.

La ligne directrice de l'OMS pour les particules fines PM10 n'est pas respectée pour 705 000 habitants dans le Var en 2021 (66% des habitants). Il s'agit des zones urbaines denses et en proximité du trafic routier. A Hyères, 5 000 habitants sont concernés (9% des habitants).

La ligne directrice de l'OMS pour les PM2.5 est dépassée pour 100% des habitants de la région en 2021.

Des actions restent donc à mener sur les principaux secteurs émetteurs : chauffage résidentiel, trafic routier, pour passer sous ce seuil sur l'ensemble du département. La tendance est toutefois à l'amélioration des concentrations.

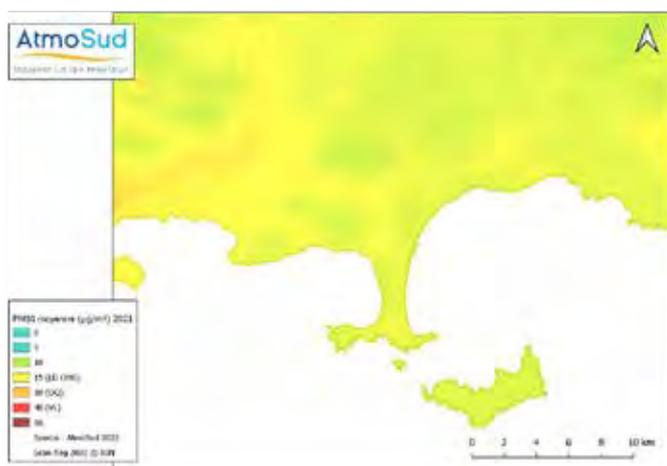


Figure 3 : Carte 2021 de la moyenne annuelle en PM10 pour la commune de Hyères

Ozone :

La répartition géographique de la pollution chronique à l'ozone diffère selon les zones :

Les zones d'altitude telles que le massif de la Sainte Baume mesurent le plus de dépassement journalier. Les facteurs aggravants sont l'altitude, un ensoleillement prononcé et l'absence de polluants qui consomment l'ozone, principalement présents dans les villes.

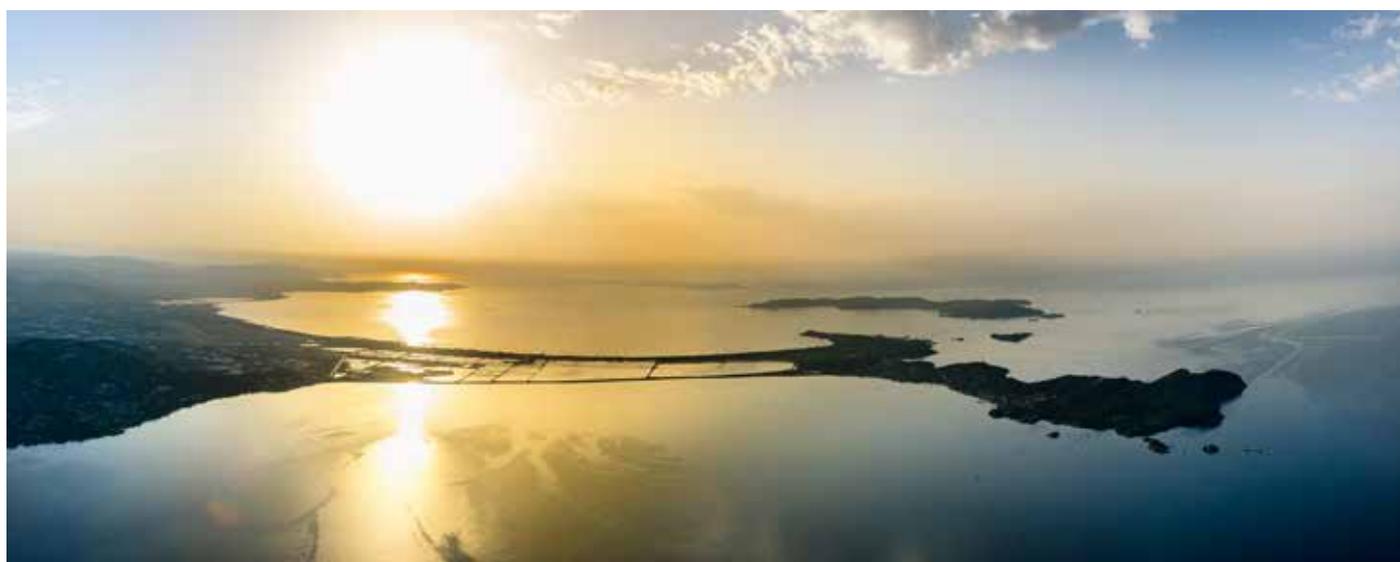
Les zones périurbaines et rurales du Var sont particulièrement exposées à cette pollution estivale (Hyères, la Valette, Comté de Provence) et ne respectent pas la valeur cible.

Le centre-ville de l'agglomération toulonnaise est moins touché selon les années.

En 2021, 38% des habitants du Var sont exposés à un dépassement de la valeur cible de l'ozone. A Hyères, cela concerne 5 000 habitants (9% de la population).

Les émissions locales en oxydes d'azote issues majoritairement du trafic routier, ainsi que les émissions de composés organiques volatiles (COV) issues du milieu naturel et du secteur résidentiel contribuent à la pollution chronique en ozone sur le territoire varois.

Le Var est également soumis en fonction des régimes de vent (Mistral ou vent d'Est) à des apports d'ozone en provenance des Bouches-du-Rhône et de la Côte-d'Azur.



Synthèse des effets sanitaires et environnementaux :

Polluants	Effets sur la santé	Effets sur l'environnement
Particules en suspension	- Irritation des voies respiratoires	Effets de salissures sur les bâtiments
Oxydes d'azote	- Dans certains cas, altération des fonctions pulmonaires	- Pluies acides - Formation de l'ozone - Effet de serre
Ozone	- Les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les insuffisants respiratoires y sont particulièrement sensibles - Gaz irritant, il peut provoquer toux, inconfort thoracique, essoufflement, irritations nasale et oculaire. Elle augmente aussi la sensibilisation aux pollens	- Effets néfastes sur la végétation et perturbe la croissance de certaines espèces - Entraîne des baisses de rendement des cultures, provoque des nécroses foliaires - Contribue au phénomène des pluies acides et à l'effet de serre. - Attaque et dégrade certains matériaux (le caoutchouc par exemple).

LE PLAN CLIMAT

La lutte contre le changement climatique figure parmi les objectifs de développement durable de la Ville d'Hyères.

Ainsi, l'action de la commune sur l'intégration des enjeux « air-énergie-climat » est menée à deux niveaux :

- A l'échelle du fonctionnement interne de la collectivité, c'est-à-dire sur le patrimoine bâti communal ainsi que sur les compétences de la Ville. Il s'agit du Plan Climat communal approuvé par le Conseil Municipal en avril 2017.
- A l'échelle intercommunale, c'est à dire l'intégration de ces enjeux dans les activités hébergées sur le territoire (activités économiques, habitat, collecte et traitement des déchets, consommation durable des habitants...). Il s'agit du Plan Climat Air Énergie Territorial porté par la Métropole TPM, dont la Ville est partenaire.

Dans son Plan Climat, la Ville souhaite se rapprocher des objectifs nationaux et régionaux en matière énergétique, climatique et d'améliora-

tion de la qualité de l'air à différents horizons temporels :

- réduire de 20% ses émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2020, de 40% à l'horizon 2030 et de 75% à l'horizon 2050 (par rapport à 2012) ;
- réduire les consommations énergétiques finales des bâtiments de la collectivité de 38 % à l'horizon 2020 (par rapport à 2012) et de 50% à l'horizon 2050 (objectifs d'efficacité énergétique de la France pour le secteur du bâtiment) ;
- diminuer de 30% la consommation d'énergie fossile (bâtiments et parc automobile) en 2030 (par rapport à 2012) ;
- réduire la dépendance de la collectivité aux énergies fossiles en portant à 32% la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale à l'horizon 2030 ;
- réduire la vulnérabilité des activités de la collectivité aux changements climatiques ;
- prévenir et réduire la pollution atmosphérique liée aux déplacements quotidiens des agents et des élèves de la Ville.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, 45 actions ont été définies en concertation avec les services municipaux à travers 5 axes stratégiques :

Axe A – Améliorer la politique énergétique de la collectivité

Axe B – Favoriser les déplacements responsables des agents et des élèves

Axe C – Développer les achats et la consommation responsable

Axe D – Renforcer les mesures d'adaptation

Axe E – Communiquer et piloter le Plan Climat.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LE DISPOSITIF « BIEN CHEZ SOI »

Dans le cadre de l'animation de ses politiques publiques en matière d'habitat et d'environnement, la Métropole déploie depuis la fin d'année



2017 une nouvelle stratégie d'intervention contribuant à améliorer le confort des occupants mais également à dynamiser la filière professionnelle de la rénovation et le tissu économique local.

Pour ce faire, la Métropole TPM s'appuie sur un opérateur, CITEMETRIE, qui accompagne techniquement et administrativement l'ensemble des porteurs de projets (individuel et copropriétés) souhaitant conduire des travaux d'amélioration ou de rénovation de leur habitat. Avec le dispositif BIEN CHEZ SOI, animé par CITEMETRIE, la Métropole innove en matière de service public proposé aux Hyérois.

Exemples de services proposés :

- diagnostic technique complet de besoins
- étude financière d'un projet adapté
- montage administratif et suivi des dossiers de demande d'aide financière
- aide à la demande et à l'analyse des devis
- accompagnement dans la mise en location du logement

Avancement dispositif Hyères 2022 :

- **1531 contacts établis** (en nombre de logements) dont 568 contacts projet individuel logement et 19 contacts copropriétés concernant un

projet parties communes (963 logements).

- **354 logements individuels** diagnostiqués – conseils techniques
- **9 copropriétés** en cours d'accompagnement
- **543 projets de rénovation** finalisés dont
- **137 projets traités** dans le cadre du volet PIG dont 1 copro de 82 logements et 406 projets traités dans le cadre du volet Plateforme Locale de la Rénovation Énergétique dont 3 copropriétés pour 119 logements
- **699 contacts irrecevables** / ayant abandonné leur projet dont 11 copropriétés concernées (équivalent 576 logements)

Les projets de rénovation finalisés Hyères 2022 :

- **2 projets de travaux lourds** visant des logements très dégradés
- **520 projets de travaux** tournés exclusivement sur les économies d'énergie dont 201 sur copropriétés
- **17 projets** de travaux d'adaptation au handicap / vieillissement de leur occupant
- **4 projets sur logements** peu ou pas dégradés, conventionnement « sans travaux »
- **50 projets de propriétaires** occupants aux ressources très modestes à modestes
- **5 projets portant sur des logements** locatifs conventionnés en loyer (très) social.

L'OPAH-RU – 2019 – 2024

Depuis plusieurs années, la Ville d'Hyères est engagée dans une démarche de renouvellement urbain de son centre-ville qui se traduit par l'opération Cœur de Ville initiée depuis 1994 et ciblant essentiellement son centre historique. La Métropole Toulon Provence Méditerranée en sa qualité de maître d'ouvrage, la Ville d'Hyères et leurs partenaires (ANAH, Département du Var et Région Sud-PACA) se sont engagés dans une 5^e **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain « Cœurs de Ville »**, pour une durée de 5 années (de 2019 à 2024).

Elle s'est accompagnée d'un nouveau périmètre qui a triplé par rapport au précédent (de 30 ha à 100 ha). En effet, celui-ci s'étire à présent vers le Sud en direction du quartier de la gare, en passant par l'avenue Gambetta, afin de cibler les copropriétés dites « fragiles » et « dé-

gradées » ainsi que les propriétaires occupants aux revenus modestes. Ce périmètre s'est aussi élargi à l'est vers le quartier Chateaubriand afin de traiter des îlots d'habitat indigne.



Périmètre OPAH-RU HYERES 2019-2024

En 2022, l'OPAH RU Cœurs de Ville a accompagné 24 propriétaires occupants ayant permis de réhabiliter 13 logements et 11 parties communes (6 façades et 5 toitures). De la même manière, 14 propriétaires bailleurs ont été accompagnés et ont ainsi pu réhabiliter 11 logements conventionnés avec travaux, 6 logements conventionnés sans travaux et 13 logements aux loyers libres.

Les grands enjeux du renouvellement urbain :

- la lutte contre l'habitat indigne et la forte dégradation du bâti
- la lutte contre la précarité énergétique, notamment pour les ménages résidents
- l'amélioration des conditions de vie des propriétaires occupants, le soutien aux propriétaires occupants en situation de handicap ou vieillissant pour l'adaptation de leur logement

- un accompagnement pour les copropriétés dégradées ou fragiles
- la production de logements locatifs privés, adaptés à la demande locative
- la préservation du patrimoine et le traitement de façades dans le cadre de campagnes de ravalement de façades

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le SCHS intégré au service Santé prévention et risques, est chargé, sous l'autorité du Maire, et par délégation de compétences d'Etat, de veiller au contrôle administratif et technique des règles d'hygiène. Il fait appliquer les dispositions relatives à la protection générale de la santé publique sur le territoire (Règlement Sanitaire Départemental et Code de la Santé Publique).

Le technicien de l'habitat intervient au sein des logements à la demande des locataires, du PDL-HI (Pole Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne), et des travailleurs sociaux afin de vérifier la décence des habitations mises en location. La décence d'un logement répond à 5 critères (une surface minimale, une absence de risque pour la santé et la sécurité des occupants, une absence d'animaux nuisibles et de parasites, une performance énergétique minimale et une mise à disposition de certains équipements).

Lors des visites de logements, le technicien est amené à constater un certain nombre d'infractions au règlement sanitaire départemental. Les gestionnaires et les propriétaires sont alors tenus de remédier à ces désordres, l'enjeu étant d'améliorer la qualité du parc locatif.

Le traitement des situations de syndrome de Diogène :

Le syndrome de Diogène est un trouble du comportement associant une négligence extrême de l'hygiène corporelle et domestique ainsi qu'une sylogomanie (accumulation d'objets hétéroclites) qui conduisent à des conditions de vie insalubres. En 2022, le département du Var a enregistré une recrudescence de ces situations. Sur Hyères, le SCHS a dû faire face à 4 situations complexes de ce type.

103 enquêtes à domicile réalisées en 2022

● LE COMITÉ HABITAT : 6 réunions en 2022

Le service Santé prévention et risques anime une instance permettant de suivre l'ensemble des logements ou immeubles repérés et impactés par des désordres divers, situés dans le périmètre de l'OPAH-RU qui s'étend désormais sur près de 100 ha.

Ce comité est composé de représentants de services communaux dont le service Santé, le service Habitat, le service Sécurité chargé des IMR (Immeuble Menaçant Ruine), et l'opérateur Var Aménagement Développement, garant du fonctionnement de l'OPAH-RU.

L'enjeu est ici d'identifier et de suivre des logements présentant des problématiques diverses en matière d'habitat, et de trouver des solutions de manière collégiale. A ce jour, 34 dossiers sont en cours de suivi au sein du comité Habitat.

En 2022, un logement a été concerné par une procédure d'insalubrité sur la commune d'Hyères, ce qui porte à 19 le nombre de logements frappés d'un arrêté d'insalubrité.

● Nouvelle convention de partenariat relative à la lutte contre la non décence des logements avec la Caisse d'allocations familiales du Var :

La loi ALUR du 24 mars 2014, dispose dans son article 85 d'une obligation faite aux organismes payeurs de l'aide au logement, de s'assurer des conditions de décence des logements, et de procéder, le cas échéant, à la conservation de l'aide.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée entre la commune d'Hyères et la Caisse d'allocations familiales du Var, visant à procéder à la conservation de l'allocation logement, suite au rapport de non décence réalisé par le service Santé prévention et risques, afin d'inciter les propriétaires bailleurs à engager les travaux de mise en conformité des habitations. La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1 janvier 2023, et se renouvellera annuellement par tacite reconduction durant 4 ans, la date de fin de la convention étant fixée au 31 décembre 2026.

LE NOUVEAU PLAN VÉLO ÉDITION 2022-2023

Le nouveau plan vélo « édition 2022-2023 » est désormais disponible gratuitement dans toutes les mairies et offices de tourisme de la Métropole, ainsi qu'en téléchargement sur le site



Internet www.metroletpm.fr. Édité par TPM dans le cadre de ses actions de promotion en faveur des déplacements en mode doux, il est destiné à faciliter les déplacements à vélo de l'ensemble des habitants au sein du territoire. Cette édition propose donc de découvrir l'ensemble des itinéraires et pistes cyclables des villes de Hyères, La Garde/La Valette-du-Var, La Seyne-sur-Mer et Toulon centre : au total cela représente 316 km de pistes cyclables.

Il offre également de nombreuses informations utiles aux cyclistes : emplacements des parcs à vélo, des lieux culturels et touristiques à ne pas rater, les règles de sécurité... mais aussi les bons plans comme l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) proposé par TPM.

La Métropole continue de déployer les consignes à vélo sécurisées. Il existe actuellement 60 places sur 15 emplacements sur les communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Le Pradet et La Crau. 40 autres places vont être prochainement équipées à La Valette-du-Var et 12 autres à Hyères. Chaque consigne est accessible 24h/24 et 7j/7 et permet de loger 4 vélos ou 8 maximum.



L'application Geovelo : Mise à jour et accessible en téléchargeant gratuitement l'application sur le smartphone, elle permet de se géolocaliser et de se guider en temps réel,



grâce au GPS, sur les itinéraires cyclables de la Métropole.

LA PLACE DU VÉLO À HYÈRES

La Ville compte environ 40 kilomètres d'itinéraires cyclables : 32 km de pistes et bandes cyclables et 7,5 km de voies partagées. Les projets de pistes cyclables sont désormais réalisés par TPM siège, en relation avec l'AUDAT qui a défini le Schéma Directeur des Aménagements Cyclables.

Afin de promouvoir les déplacements doux, le déploiement des stationnements vélos se poursuit sur la commune : une dizaine de sites a été équipée d'arceaux vélos en 2021, et une dizaine supplémentaire en 2022.

TOUS À VÉLO

La Maison de la Mobilité Toulon Provence Méditerranée a proposé, en collaboration avec la ville d'Hyères, une séance de remise en selle en vélo à assistance électrique le samedi 9 avril 2022.

Ce programme était destiné aux usagers souhaitant découvrir la conduite de ce mode de transport et accéder à sa maniabilité en toute sécurité.

Horaires : 1^{re} session de 10h à 13h – 2^e session de 14h à 17h

PROJET D'UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE AU SALIN DES PESQUIERS

La métropole TPM, en lien avec la ville, projette de mettre en service une voie douce pour les cyclistes et les piétons à l'intérieur du Salin des Pesquiers s'étendant sur 550 hectares.

Ce site, géré par TPM, propriété du Conservatoire du Littoral, est inscrit dans l'Opération Grand Site (OGS) et le plan de gestion.

Il est prévu l'aménagement de la passerelle au nord, à proximité de la piste cyclable du littoral et du parking Arromanches. Au sud, cette passerelle sortira au niveau de la future maison de l'Opération Grand Site.

Les travaux ont débuté début novembre 2022 pour se clôturer l'été 2023.

Ainsi, l'été prochain, le Salin des Pesquiers (qui jusqu'alors était limité à des visites guidées avec la Ligue de la protection des Oiseaux ou l'Office intercommunal de Tourisme) se découvrira également en accès libre (avec encadrement et sécurité).

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

Expositions, films, visites, ateliers créatifs, la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre 2022 autour des 17 objectifs de déve-

loppement durable de l'Agenda 2030 (sécurité alimentaire et agriculture durable, lutte contre les changements climatiques, qualité de l'eau, énergie propre, éducation, égalité femmes-hommes...). Le fil conducteur de cette édition 2022 était « Agir au quotidien ».

Cette manifestation qui s'adressait à la fois au grand public, aux scolaires, aux collectivités et aux entreprises avait pour finalité :

- de promouvoir la transition écologique et le développement durable à travers la valorisation d'actions locales ;
- de sensibiliser chacun à ses enjeux ;
- de faciliter une mobilisation à la fois individuelle et collective.

LES SESSIONS D'ÉCO-CONDUITE

Afin de réduire l'impact du véhicule thermique, cette formation d'éco-conduite à destination des agents permet de diminuer les consommations de carburant et de prolonger la durée de vie des véhicules. De plus, l'éco-conduite peut être adoptée sur tous les véhicules, de la voiture de service à l'électrique, en passant par les poids lourds.

En 2022, les sessions d'éco-conduite ont pu être suivies par 30 agents.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (MODE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE)

Comme tous les secteurs de l'économie nationale, la Ville d'Hyères a été impactée par la crise énergétique, et a vu sa facture dédiée aux fluides (électricité, gaz, fioul, eau) multipliée par 3 entre 2020 et 2022.

Le Plan de Sobriété énergétique initié en 2021 a permis de mieux structurer les efforts à engager en matière de performance énergétique.

Fort des résultats des audits énergétiques lancés en 2021 sur 43 bâtiments, il est aujourd'hui possible de finaliser les actions déclinées dans différents programmes :



- **Programme n°1** – assurer une conduite offensive de la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments.

Il s'agit de réguler les conditions d'ambiance dans les bâtiments publics : la température en hiver dans les bâtiments sera dorénavant limitée à 19°C, le recours à la climatisation en été ne pourra se faire que si la température excède 26°C dans les locaux, la température des grands bassins du complexe aquatique sera baissée à 26°C. L'eau des bassins dans lesquels évoluent les enfants a été baissée à 27°C, les 246 capteurs de CO² déployés dans les salles scolaires relèvent également les températures, cela permettra de contrôler les ambiances et de convenir des actions à engager ; la conversion des éclairages des locaux en LED sera accélérée, et le recours aux détecteurs de mouvements généralisé en lieu et place des interrupteurs dans les couloirs et sanitaires ; extinction des éclairages publics de mise en valeur et des fontaines à minuit.

La généralisation de la télégestion des installations techniques amplifiera les résultats escomptés en matière d'économies d'énergie.

- **Programme n°2** – mieux valoriser les actions et les économies d'énergies générées par les contrats d'exploitation – maintenance des installations de chauffage des bâtiments. 65 sites sont concernés par ce programme décliné sur 3 contrats d'exploitation – maintenance, encore appelés P1P2P3, conclus en octobre 2021.

● **Programme n°3** – engager la réhabilitation thermique des bâtiments, notamment ceux qui sont concernés par le Décret Tertiaire, devant ménager au moins 40 % d'économies d'énergie en 2030.

La première opération concernera 18 bâtiments, la priorité est donnée aux écoles les plus importantes, à savoir : écoles Paul Long, Îles d'Or, Excelsior et Saint-Exupéry.

Les travaux intégreront tant l'isolation du cadre bâti (façades, toitures et menuiseries) que le renouvellement des chaufferies et des systèmes de ventilation et de climatisation.

Le complexe aquatique est de loin le site le plus énergivore de la commune. Le projet de mise en œuvre d'une ombrière photovoltaïque sur le parking du complexe aquatique devrait engager sa phase opérationnelle au printemps 2023 avec le démarrage des travaux. On compte réduire de 20% les besoins en électricité du site.

Le site sportif du Golf Hôtel pourrait également bénéficier d'un traitement ambitieux visant à dynamiser la pratique sportive tout en améliorant l'efficacité énergétique du site : réhabilitation thermique du gymnase, requalification des plateaux sportifs extérieurs avec aménagement d'ombrières photovoltaïques.



FINALITÉ 2

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



LUTTE CONTRE L'ÉROSION DU TOMBOLO OUEST DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS

Dès 2015, la commune a confié au cabinet ARTELIA une étude pour trouver le meilleur scénario pour lutter contre l'érosion du tombolo ouest de la presqu'île de Giens.

A ce jour, il apparaît en effet indispensable de protéger cette exception naturelle tant pour des questions de sécurité, de biodiversité ou encore d'activités nautiques.

Parmi les 3 scénarios principaux étudiés, le Cabinet ARTELIA a proposé la création d'une digue sous marine immergée sur 450 mètres avec, bien entendu, tous les soucis de protection environnementale qui s'imposaient.

Après que le Conseil supérieur de nature et des paysages ait donné un sentiment positif, le Ministère de l'Environnement a décidé en 2019 de diligenter un inspecteur général pour ponctuer la démarche. Ce dernier s'est rendu sur les lieux en 2021, et sa conclusion a été : « faut-il protéger le tombolo ? ».

D'une façon générale, une philosophie de « retour à la nature » préside à cette analyse et invite

la commune à imaginer ce qu'il se passerait si une faille s'ouvrait dans le tombolo ouest et que la mer pénétrait dans les Salins des Pesquiers.

L'autorisation de travaux ne peut être délivrée qu'avec un avis favorable du Ministère de l'Environnement. Ainsi, M. le Maire d'Hyères, en parfait accord avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée, a pris contact avec Monsieur le Préfet du Var pour lui demander précisément le type d'études complémentaires souhaitées et les délais pour avoir une réponse claire et définitive.

A ce titre, la municipalité est soutenue en cela par Toulon Provence Méditerranée, par le Parc National de Port-Cros, par le CIL de Giens, par la LPO, par l'association Les Amis de la Presqu'île de Giens, et par l'ANAS-PIG, afin de mettre en place cette protection.

Le Ministère devra prendre une décision quant à la responsabilité du « retour à la nature » et du renoncement à ce qui constitue la principale identité d'Hyères ou bien le souhait de la commune quant à la mise en place de la protection du tombolo.

L'OPÉRATION GRAND SITE DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS ET DES SALINS

Suite à la validation du programme d'actions de l'Opération Grand Site en 2019 par la Commission Supérieure des Sites, d'importants travaux prévus dans ce plan d'actions se sont poursuivis en 2021 et 2022 sur le Grand Site de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères :

- réaménagement du port de la Tour Fondue,
- travaux de requalification de la place Saint Pierre, cœur du village de Giens,
- restauration du Fort du Pradeau et ouverture au public d'un centre d'interprétation du territoire du Parc national de Port-Cros.

En parallèle, d'autres projets sont actuellement en cours d'études et devraient être concrétisés prochainement, notamment la création d'une voie douce de découverte dans le salin des Pesquiers.

Longue d'1,6 km, cette voie douce à l'intérieur du salin reliera le parking Arramanches à La Capte,

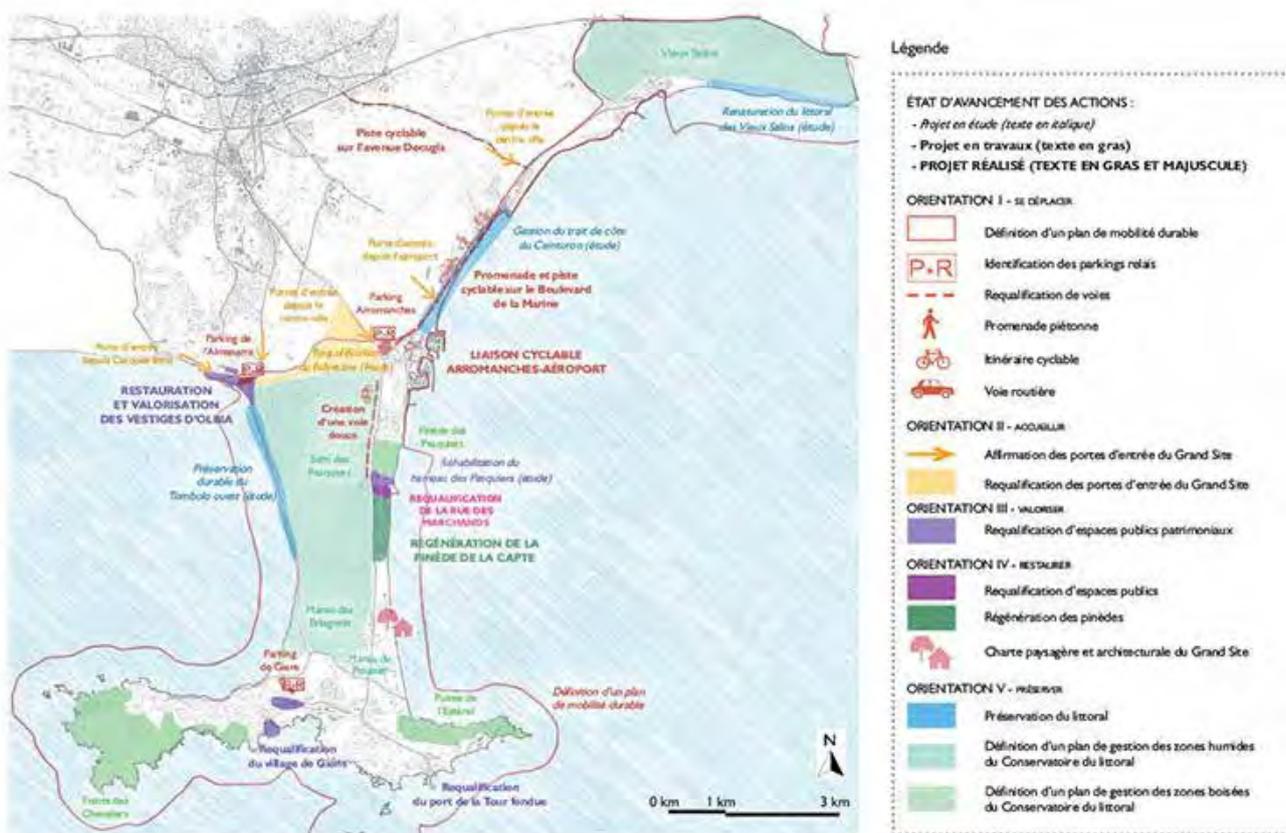
en enjambant le canal de ceinture aux deux extrémités. Elle permettra aux promeneurs à pied ou à vélo de découvrir de plus près le salin. Le site étant classé et préservé pour sa biodiversité, ce projet présentait la difficulté de trouver un juste équilibre entre découverte et protection de la faune et de la flore. La circulation sera contrôlée afin d'encadrer la fréquentation et limiter l'impact sur l'environnement. La voie pourra être provisoirement fermée lors des périodes de nidifications d'oiseaux. L'ouverture est prévue pour la saison estivale 2023.

RETOUR DE LA PRODUCTION DE SEL AU CŒUR DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS

En cette fin d'année 2022, Le Salin des Pesquiers a renoué avec le savoir-faire pour relancer une petite unité de production salinière.

Près de trente ans après l'arrêt de l'activité, l'enjeu principal était de préserver la biodiversité en réhabilitant et en mettant en œuvre une production à petite échelle afin de garder un sa-

Actions à court terme de l'OGS de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères



voir-faire patrimonial et l'accueil d'un public curieux de découvrir au fil des visites guidées cette pratique débutée au XIX^e siècle. Cette réhabilitation est concentrée sur une surface dédiée à la remise en sel d'environ une trentaine d'hectares : des échauffoirs d'environ 20 hectares et deux cristallisoirs de 3 et 3,5 hectares.

La phase de restauration a débuté et va être certainement la plus longue. Il a donc été lancé un marché d'insertion et l'association de sauvegarde des forêts varoises a été retenue. Encadrée par l'équipe des salins d'Hyères de la Métropole, elle va effectuer la reprise des planchages des surfaces préparatoires pour faire évaporer l'eau. Cela représente une surface de 30 hectares, soit 21 bassins à planchéier.

La durée des travaux est de 3 ans, soit sept bassins par an. L'équipe des Salins d'Hyères mettra en place les ouvrages hydrauliques, le but étant de faire circuler l'eau pour la monter en salinité.

RÉGULATION DE LA FRÉQUENTATION ESTIVALE SUR PORQUEROLLES

Le système de régulation pour écrêter les pics d'hyper-fréquentation sur l'île de Porquerolles a été reconduit durant l'été 2022.

L'objectif de 6 000 voyageurs par jour a été fixé collectivement en se basant sur les enquêtes de satisfaction menées par le Parc national de Port-Cros.

Afin de contribuer à la régulation de cette hyper-fréquentation sur l'île de Porquerolles, 4 actions coordonnées ont été menées par les autorités compétentes.

■ 1 - Action menée sur le service public de transports de voyageurs depuis la Tour Fondue :

Le contrat de Délégation de Service Public pour la desserte des îles d'Or comprend une clause de régulation et une jauge maximale mise en place pour les mois de juillet et août pour la desserte de l'île de Porquerolles, associée à un système de réservation via internet, en gare maritime de la Tour Fondue ou du port Saint Pierre.

L'action de régulation a porté sur 13 départs de la Tour Fondue issus de la grille horaire de 6h45 à 13h30 avec une jauge maximale de 4 000 voyageurs par jour. Cette régulation a été appuyée par une incitation à utiliser la ligne 67 du réseau Mistral renforcée. Au travers de la créa-

tion d'un tarif combiné bus + bateau bus TLV, la Métropole TPM a pris en charge la gratuité de la ligne 67 du réseau Mistral pour tout achat d'un billet TLV à destination de Porquerolles.

■ 2 - Action menée par les principales compagnies privées ayant pour destination le port de Porquerolles :

En se basant sur la charte des bateliers, les principales compagnies privées desservant Porquerolles s'engagent pour la gestion de la fréquentation de l'île. Au travers d'une action volontaire et concertée, le nombre de passagers transportés en direction de Porquerolles par jour, les mardis, mercredis et jeudis du mois d'août, jours communément admis comme étant les principaux jours de pics de fréquentation, sont limités à 2000 voyageurs.



■ 3 - Action menée sur les navires à utilisation commerciale :

Afin d'éviter les pratiques de débarquement de visiteurs par des petits navires, les contrôles ont été renforcés durant l'été 2022.

Un arrêté municipal a été signé interdisant l'échouage (beachage) de toute embarcation motorisée sur les plages de la commune.

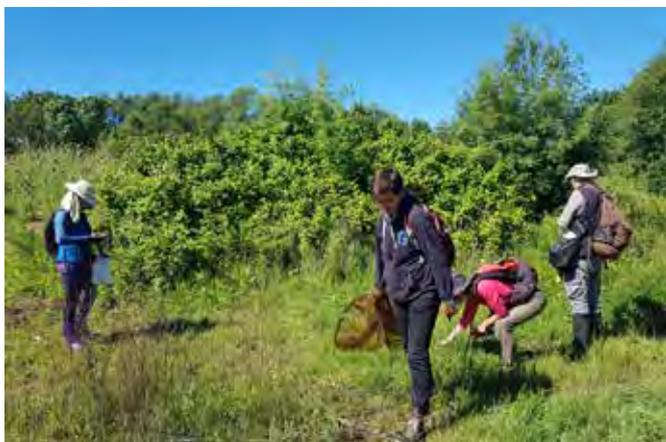
■ 4 - Action menée en direction des plaisanciers et de la création d'une Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL) :

Le Parc national de Port Cros a engagé la concertation préalable à la création d'une ZMEL. Il s'agira de permettre aux 2000 plaisanciers qui jettent l'ancre en pic estival de s'amarrer à des bouées fixées sur les fonds marins par des ancres écologiques, respectant les herbiers de posidonies.

Les principes de l'action de régulation ont conduit à une régulation homogène de l'ensemble des acteurs tout en préservant les intérêts du service public et ceux des acteurs économiques.

PROTECTION ET VALORISATION DES ÉTANGS DE SAUVEBONNE

La Ville a fait l'acquisition en 2019 des étangs de Sauvebonne, espace naturel situé sur la route de Pierrefeu, dans le but de protéger cette zone humide, avec les conseils de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO PACA).



Le site est composé de 5 plans d'eau, représentant une superficie de 2,5 hectares sur une surface totale de 10 hectares environ. Ces plans d'eau, d'anciennes gravières réaménagées en étangs de pêche, présentent des intérêts majeurs d'un point de vue écologique et abritent une faune particulièrement diversifiée (oiseaux, amphibiens, reptiles, papillons, libellules).

La Ville a choisi de classer le site en « Refuge LPO » s'engageant ainsi à protéger la biodiversité des étangs, avec pour objectif de mettre en valeur cet espace naturel, et de lui donner de la visibilité auprès du grand public et des scolaires.

Entre 2020 et 2021, des inventaires ont été conduits par la LPO, et des opérations de nettoyage et de dépollution du site ont été réalisées par la Ville.

Afin de permettre aux enfants de découvrir ce lieu, des travaux de sécurisation de l'accès au site ont été réalisés. Ces derniers ont été réceptionnés en mars 2022 à l'occasion de la première Fête des étangs. 2 journées ont été consacrées aux scolaires et 2 journées au grand public, avec des animations, des visites guidées et des initiations à la pêche. Des dizaines de classes et des enfants de centre aéré se sont rendus aux étangs en 2022.

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, des visites guidées par la LPO PACA sont possibles chaque semaine pour les scolaires et le périscolaire.

Des journées grand public intitulées « Un dimanche aux étangs » ont également été organisées un dimanche par mois au printemps et en été pour permettre à chacun de venir profiter du site et observer la nature en autonomie.

PRÉSENTATION DU PRIX ECOTUBEURS

Gérard Jugnot, parrain et fondateur des prix Ecotubeurs, créés en 2021 dans le cadre du Porquerolles Film Festival, est venu à l'Espace Jeunesse de la ville d'Hyères, afin de présenter le concept Ecotubeurs aux élèves d'écoles primaires, collèges et lycées. Les Ecotubeurs ont pour objectif de permettre à des jeunes âgés de 8 à 17 ans de réaliser des films courts d'environ 5 minutes (fiction, clip musical, stop-motion, ...) sur le climat et l'écologie et plus précisément, sur le thème du Porquerolles Film Festival 2022 : « Mers & Océans », dans le but d'éveiller les consciences sur les enjeux environnementaux.

Pour participer, il fallait créer un groupe d'élèves et réfléchir à un scénario sur le thème. Un atelier a été mis en place et a permis aux élèves de les aider dans la réflexion sur les problématiques environnementales qu'ils ont exposées.

Par la suite, les élèves ont tourné et monté le film, puis l'ont envoyé par mail.

Les films sélectionnés ont été ensuite diffusés lors du Porquerolles Film Festival, qui a eu lieu du 8 au 12 juin 2022. Après délibération du jury, le palmarès a été annoncé lors de la cérémonie de clôture, le dimanche 12 juin 2022.

OPÉRATION « ECO-PATURAGE » DANS LE QUARTIER PARADIS

Ce mardi 17 mai 2022 au soir, une vaste opération d'éco-pâturage a débuté dans le secteur du Paradis, en concertation avec le CIL Collines du Paradis. Ce sont pas moins de 800 moutons appartenant au berger Hyérois Thomas Charrier (quartier du Plan du Pont) qui sont intervenus dans cet entretien écologique.

L'objectif de cette opération est l'entretien éco-

logique des espaces naturels, en complément de l'action des services communaux. Elle intervient dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage, réglémentée par arrêté préfectoral pour la protection des zones et habitations exposées à un risque d'incendie.

L'éco-pâturage est une technique de gestion douce des espaces verts, qui engendre moins de pollution, de déchets et de bruit. C'est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces.

Les moutons, habitués à être « lâchés » dans la nature et à brouter tout au long de la journée, permettent ainsi un débroussaillage et un fauchage naturel, tout en contribuant à la fertilisation des sols, et donc au développement de la biodiversité.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION « MA TERRASSE PROPRE »

La Ville d'Hyères et l'association Recyclop VAR ont lancé cet été 2022 l'opération « Ma Terrasse Propre », un projet de sensibilisation sur les mégots de cigarette auprès des commerçants ayant une terrasse.

Conçue par Recyclop, cette initiative consistait à mettre à disposition des commerçants de la ville (bars, restaurants et hôtels) dotés d'une terrasse un seau hermétique permettant de collecter les mégots laissés dans les cendriers de table. L'association est venue récupérer les mégots, qui ont ensuite été revalorisés dans le but de produire de l'électricité.

Parce qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et finir dans la mer ou sur nos plages, l'opération « Terrasse Propre » a visé à apporter une solution de gestion durable d'un des premiers déchets produits au sein des commerces de restauration.

POSE DE PANIERS FILTRANTS AU STADE BERTEAU À L'AYGUADE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les granulés utilisés pour le remplissage des terrains en gazon artificiel rentrent dans la catégorie des microplastiques et constituent de ce fait une source de pollution à cause de leur dispersion dans l'environnement.

Jeudi 7 juillet 2022, la pose de 21 paniers filtrants Almaro, une première en France, a été finalisée tout autour du stade Berteau en présence de Jean-Pierre Giran, Maire de la ville d'Hyères, des élus et du service des sports. Installés dans les regards de collecte des eaux pluviales, ces paniers équipés de filtres en inox permettront ainsi de récupérer un maximum de déchets (mégots de cigarette, papiers, plastiques, ...) et de limiter la dispersion des granulats de remplissage susceptibles de polluer ou d'encombrer les réseaux d'évacuation, les cours d'eau et la mer.



Le stade Berteau étant à proximité du bord de mer, il est le premier équipement sportif à être équipé de ce système. D'autres structures sportives seront prochainement concernées par la mise en place de ce procédé éco-responsable.

GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE AU VAL DES ROUGIERES

A l'initiative de l'association « Les Mamans du Valdé », une opération de nettoyage des espaces verts du Val des Rougières a été organisée le lundi 9 mai 2022, impliquant les habitants et en partenariat avec l'ensemble des associations du quartier : Ufolep du Var, Csk Vdr, FACE Var, ARTY Family, Association APS, mais aussi le conseil citoyen du quartier, Réseau Mistral, Var Habitat, E. Leclerc Hyères et Intermarché Hyères.

Une centaine de personnes a ainsi participé à cette opération qui a permis de récolter plusieurs dizaines de sacs de déchets, soutenues par la Ville d'Hyères et la métropole Toulon Provence Méditerranée.

OPÉRATION DE COLLECTE DES DÉCHETS EN KAYAK

Les adhérents du Pass Sénior, inscrits en kayak tout au long de l'année, ont réalisé du 7 au 10 juin 2022 tous les matins une collecte de déchets dans les criques et plages situées sur la partie orientale de la Presqu'île de Giens, entre la Badine et la pointe de l'Estérel, ainsi que dans les canaux du port de La Capte.

Cette opération, qui a rassemblé au total 15 participants, a permis un ramassage partiel des déchets plastiques dans des endroits souvent inaccessibles à pied ou en bateau.

LA FÊTE DES ÉTANGS DE SAUVEBONNE 2022

Du 16 au 19 mars 2022, s'est déroulée la fête des étangs de Sauvebonne, site naturel, labellisé refuge LPO.



Les 17 et 18 mars étaient réservés aux scolaires, et les 16 et 19 mars, aux visites du grand public.

Au programme :

- Visite libre des étangs de Sauvebonne (boucle de 600 m environ)
- Présence de divers stands (LOP PACA, Varnat, Fédération de Pêche du Var)
- Visites guidées organisées par la LPO PACA, Les Amis de la Presqu'île de Giens et la Maison de l'environnement de Hyères (sur réservation uniquement)
- Initiation à la pêche et découverte du milieu aquatique par la Fédération de Pêche du Var (sur réservation uniquement)

Composés de 5 plans d'eau, représentant une superficie totale de 10 hectares environ, les

Étangs de Sauvebonne abritent une faune particulièrement diversifiée (oiseaux, amphibiens, reptiles, papillons, libellules).

Des opérations de nettoyage et de dépollution du site ont été réalisées par la Ville et l'entrée du site a été récemment réhabilitée pour une meilleure accessibilité et sécurité du public.

Suite à cette fête des Étangs, plusieurs journées seront organisées tous les mois, avec notamment des ateliers pêche nature pour les enfants, des sorties grand public de découverte de la nature et des sorties pour les naturalistes (débutants ou confirmés).

LA FÊTE DES SALINS 2022

La fête des Salins a eu lieu le week-end du 10 et 11 septembre 2022 de 10h à 18h au cœur du sanctuaire biologique des Salins des Pesquiers de 350 ha, propriété du Conservatoire du littoral, géré par Toulon Provence Méditerranée, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, le Parc National de Port Cros, Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles et CIL de la Capte.

Durant ces deux journées, le public a pu profiter de nombreuses animations ludiques et bio-divertissantes, à savoir : des ateliers créatifs et scientifiques, des visites guidées, des expositions, des tours en calèche et à dos d'ânes, une ferme pédagogique, des animations musicales, des jeux camarguais, de l'initiation au yoga ainsi que de la lecture.

Au total, la fête des Salins a accueilli près de 6475 visiteurs au cœur du site.

PAVILLON BLEU 2022

La ville d'Hyères a obtenu le label Pavillon Bleu 2022 pour 4 de ses plages (l'Ayguaude, l'Almanarre Nord, la Bergerie et Les Salins) et son port Saint-Pierre.



Le pavillon bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en œuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Le label Pavillon Bleu garantit ainsi une eau de baignade d'excellente qualité, des plages et des ports de plaisance propres et sécurisés, des dispositifs en faveur du tourisme durable et des actions de sensibilisation à l'environnement.

Pour cette année 2022, les nouveautés sont les panneaux d'informations sur la faune et la flore, le plan de balisage et le QR Code permettant aux usagers d'être redirigés vers l'application « Hyères Plages » et le site de la ville afin d'être informé en temps réel de la qualité des eaux de baignade et autres informations diverses.

CERTIFICATION DES EAUX DE BAINNADE

La ville d'Hyères poursuit ses actions d'information et d'amélioration de la qualité de l'eau de baignade, via :

- Le site de la ville
- Les réseaux sociaux
- L'application « Hyères Plages » qui a été améliorée, et avec plus de pertinence car l'on y retrouve le tableau de synthèse de chaque prélèvement, tous les résultats ARS ainsi que les fiches des profils de baignade des 20 sites.

Elle s'est engagée dans une démarche de certification de la qualité des eaux depuis 2015 afin de répondre aux exigences de la directive eau de baignade 2006. Les conclusions de l'audit du 6 juillet 2022 démontrent que le système de gestion de la qualité des eaux de baignade est bien maîtrisé par la ville d'Hyères.

RÉNOVATION DE LA STATION D'AVITAILLEMENT SUR LE PORT D'HYÈRES

La station d'avitaillement du Port Saint-Pierre a fait l'objet depuis 8 mois d'une réfection complète afin de répondre aux normes actuelles de sécurité, à savoir :

- Amélioration de sa fonctionnalité grâce à la modernisation des équipements existants : cuves de stockage de carburant, réseaux et matériels de distribution et boutique d'accueil
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la station de manière à la rendre neutre quant à sa consommation d'électricité

Grâce à cette rénovation, la station répond aux critères de la certification « Port Propre » et du label « Pavillon Bleu », notamment grâce à la limitation des nuisances de pollution et les économies d'énergies réalisées.

À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ DU LITTORAL

OISEAUX

Hyères dispose d'un patrimoine ornithologique exceptionnel de près de 320 espèces d'oiseaux. Parmi les espèces les plus rencontrées sur notre littoral, on peut observer :

- Sterne** : Oiseau appartenant à la famille des Laridae. Les sternes sont également communément appelées hirondelles de mer ou mauve.
- Goéland** : Espèce d'oiseaux de mer européens de taille moyenne de la famille des Laridae.
- Mouette** : Comme son cousin le goéland, la mouette fait partie de la famille des Laridae. La mouette est plus petite que le Goéland et son bec est corne.

MILIEU DUNAIRE

Le système dunaire est organisé depuis la mer vers l'intérieur des terres en une série de ceintures de plus en plus stables.

- Cakiler maritime** ou roquette de mer, *Cakile maritima*, une plante halophile que l'on trouve en haut de plage au pied de la dune.
- Lys des sables**, *Panicum maritimum*, plante vivace bulbeuse qui vit au sein des dunes.
- Paricault de mer** ou chardon bleu, *Eryngium maritimum*, l'une des plantes les plus emblématiques du littoral français mais elle régresse du fait de la surfréquentation des côtes sableuses. Ce chardon est aussi l'emblème du Conservatoire du littoral.
- Oyat**, *Arrhenatherum arvense*, plante vivace de la famille des poacées vivant sur un sol sablonneux grâce à un système racinaire très profond.
- Jonc algu**, *Juncus acutus*, plante vivace vivant en arrière-dune jusque dans les zones humides salées.
- Le citron de Provence**, *Conoclinium cicutaria*, est un papillon diurne qui vit au sein de différents milieux, butinant les fleurs des plantes dunaire.
- La pimelle à deux points**, *Pimelia mucicata*, est un coléoptère méditerranéen rare et menacé qui vit dans les zones dunaires à arrière plage.
- La noctuelle du lis des sables**, *Bithis pancrati*, est un papillon nocturne qui se nourrit essentiellement des feuilles de la des sables.

LA FAUNE ET LA FLORE SOUS-MARINE

La rade d'Hyères et le golfe de Giens cachent une biodiversité exceptionnelle avec notamment le plus bel herbier de posidonies de la côte méditerranéenne française.

- Andromède encroûtante jaune** *Paracalanus crassirostris*
- Anémone verte** *Anemonia veridis*
- Apogon** *Apogon imberbis*
- Ascidie rouge** *Haliocynthia papillosa*
- Blennie** *Parablennius gattorugine*
- Castagnole** *Chromis chromis*
- Caulerpe** *Caulerpa taxifolia*
Introduite accidentellement en Méditerranée en 1984, cette algue s'est acclimatée et est devenue envahissante. Elle perturbe considérablement l'équilibre du milieu marin en diminuant sa diversité.
- Codium en boule** *Codium bursa*
- Concombres de mer** *Holothuria tubulosa*

- Crénilabre méditerranéen** *Symphodus mediterraneus*
- Doris dalmatienne** *Poliodoris alromaculata*
- Étoile de mer** *Echinaster sepositus*
- Flabelline** *Rhabellina affinis*
- Posidonie**
La posidonie (*Posidonia oceanica*) est une plante à fleurs qui ne vit qu'en mer Méditerranée. Elle forme d'immenses prairies sous-marines appelées herbiers de posidonie qui produisent une grande quantité d'oxygène. Ceci lui vaut le surnom de « poumon de la Méditerranée ». De nombreuses espèces vivent et se reproduisent à l'abri de ses longues feuilles. La posidonie protège également les plages contre la houle et l'érosion.
- Girelle femelle** *Coris julis*
- Girelle mâle** *Coris julis*

- Girelle paon** *Thalassoma pavo*
- Grande nacre** - *Perna nobilis*
C'est l'un des plus grands coquillages existants dans le monde car il peut dépasser 1 m de haut. Son métabolisme est lent et sa croissance extrêmement longue - elle peut vivre plus de 40 ans.
- Hippocampe** *Hippocampus guttulatus*
- Labre merle** *Labrus merula*
- Mérou** - *Epinephelus marginatus*
C'est un grand poisson emblématique de la Méditerranée au corps ovale. Il peut mesurer jusqu'à 1,5 m de long, peser 100 kg et vivre jusqu'à 50 ans. Il affectionne les zones rocheuses sous marines de 10 à 50 m de profondeur et se nourrit essentiellement de seiches, poulpes et calmars.
- Murena** *Muraena helena*
- Oblade** *Oblada melanura*
- Oursin comestible** *Paracentrotus lividus*

- Oursin noir** *Arbacia lixula*
- Padine** *Padina pavonica*
- Poulpe** *Octopus vulgaris*
- Rascasse** *Scorpaenia notata*
- Rouget de roche** *Mullus surmuletus*
- Sargou ou Sar commun** *Diplodus sargus*
- Sarran écriture** *Serranus scriba*
- Saupa** *Sarpa salpa*
- Sublet** *Symphodus rostratus*
- Spirographe** *Sabella spallanzani*



LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

La Ville conserve son label 4 fleurs auprès du Conseil National des villes et villages fleuris, sans discontinuité depuis 1991.



Hyères est la seule représentante de la Métropole TPM à disposer de ce titre qui résulte du travail quotidien de fleurissement des équipes du service Agriculture Espaces Verts et du soin apporté au patrimoine arboré ainsi qu'à l'aménagement des espaces publics.

Ce Label est renouvelable tous les 3 ans. Cette année 2022, Hyères a également obtenu le Prix de la valorisation paysagère. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

L'ACTION « O PHYTO »

Il y a déjà un an, la ville d'Hyères a généralisé l'arrêt de l'utilisation des produits phytosan-

taires, dont la réduction drastique avait déjà été amorcée depuis de nombreuses années au sein des jardins et espaces verts.

Cependant, une réflexion globale a été mise en place au travers de tests d'enherbement et de plantations de vivaces couvre-sols, qui viendront peu à peu « contenir » la pousse d'herbe et embellir ces sites. Parallèlement, la végétalisation des pieds d'arbres a été initiée dans la ville.

Les insecticides de synthèse ont été remplacés par l'utilisation d'insectes auxiliaires sur les arbres et palmiers. Des plantes répulsives sont testées pour freiner l'installation de colonies de pucerons. La lutte contre la chenille processionnaire s'opère avec un traitement biologique complété d'un échenillage manuel, des piègeages à phéromones et la pose de nids pour les mésanges. Le traitement par injection contre le charançon des palmiers est remplacé par un traitement biologique à base de nématodes et de champignon Beauveria Bassiana.

LE FESTIVAL GALATHEA 2022

La 7^e édition 2022 du festival Galathéa s'est tenue du 17 au 20 novembre 2022 au Forum du Casino. Durant ces quatre jours, grâce aux photos, aux films, aux expositions et aux conférences, chacun a pu découvrir la faune, la flore et les vestiges qui peuplent le monde marin.

Une quarantaine de stands œuvrant dans ce domaine ont été proposés au public : associations, institutionnels mais aussi professionnels, artisans et artistes.

Deux journées, les 17 et 18 novembre, ont été entièrement dédiées aux scolaires avec des animations adaptées.



ANIMATIONS :

Les jeudis et vendredis, 1 200 enfants (+ 100 accompagnants) ont été accueillis sur les stands des associations, des Institutionnels et de certains professionnels. Ils se sont répartis sur une quinzaine d'ateliers abordant différents thèmes, à savoir :

- Découverte des requins et des raies par Ailerons et Shark Mission
- Découverte du milieu marin et de Pelagos par le Parc national de Port-Cros
- Connaissance des mammifères marins par Miraceti
- Le sauvetage en mer par la SNSM
- L'Océan et sa préservation par Océan Academy
- Ressentir la plongée et le milieu subaquatique méditerranéen grâce aux casques à réalité virtuelle par Explo 360
- Défendre la vie marine par Sea Sheperd
- Devenir une sentinelle du milieu marin avec NaturDive

CONFÉRENCES - PROJECTIONS :

1 555 personnes ont assisté au 25 projections de film et 1 041 personnes au 20 conférences qui se sont déroulées samedi et dimanche. Des projections ont été réalisées à la médiathèque d'Hyères.

EXPOSITIONS :

- Dans le Forum : Greg Lecoeur et Pierre Frolla en Antarctique
- Le dessinateur Sébastien Sallingue dans son atelier reconstitué.
- À l'extérieur : « Découvrir autrement la Méditerranée » à la Médiathèque de Hyères.
- Réalité augmentée en téléchargeant l'application « Découvrir autrement la Méditerranée ».
- « Regard sur la Méditerranée » - dans le Jardin Olbius Riquier.
- Les photos des lauréats du concours organisé dans le cadre du Festival 2021.
- « Grotte Cosquer » - sur les grilles du jardin de la Mairie
- « Surprenante Méditerranée » - depuis juin 2022, pour 3 ans, sur 4 aires d'autoroute le long de la Méditerranée Française. Partenariat avec Vinci Autoroute, la Région Sud, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération Française d'Étude et de Sport Sous-Marins.

CONCOURS :

78 Photographes représentant 10 pays ont participé et déposé 986 photos. Toutes les photos et vidéos ont été présentées en continu au Festival durant les 4 jours sur 10 écrans 4K.

45 cinéastes ont proposé 31 clips vidéo, 3 films de moins de 30 minutes, 4 films de plus de 30 minutes.

27 photos ont été primées ainsi que 6 clips vidéo et 6 films.

Cette année, le festival GALATHEA a encore rencontré un vrai succès populaire avec 10 200 visiteurs.

LA CAMPAGNE RÉGIONALE INF'EAU MER

Au regard de l'augmentation de la population estivale et afin de préserver ses plages, la Commune d'Hyères a rejoint depuis 2008 la campagne régionale Inf'Eau Mer avec pour objectif de :

- Favoriser l'appropriation et la compréhension des politiques de gestion auprès des usagers
- Informer et sensibiliser un large public à une meilleure compréhension des enjeux vis-à-vis de la ressource en eau, de la problématique des déchets et de la gestion du littoral et de la mer par une approche ludique et éducative
- Recueillir des informations sur la perception des citoyens concernant leur environnement à travers une enquête d'opinion
- Permettre une couverture interrégionale grâce à une action menée sur un large territoire par un collectif de professionnels de l'éducation à l'environnement.
- Sensibiliser les locaux comme les vacanciers, aux gestes simples et respectueux du milieu marin.



Pour ce faire, le service Santé de la ville et l'association des Amis de la Presqu'île de Giens ont sillonné les plages :

8/07/22 - Plage Almanarre Nord :

Nombre de personnes sensibilisées :
55 adultes et 9 enfants
Total : 64 personnes

11/07/22 - Plage de La Bergerie :

Nombre de personnes sensibilisées :
73 adultes et 4 enfants
Total : 77 personnes

12/07/22 - Plage de L'Aygade :

Nombre de personnes sensibilisées :
40 adultes et 4 enfants
Total : 44 personnes

13/07/21 - Plage des Salins :

Nombre de personnes sensibilisées :
50 adultes et 1 enfant
Total : 51 personnes

Au total, 236 personnes ont été sensibilisées pour la campagne 2022.

LA DÉMOUSTICATION

Le Service Démoustication a été créé dans les années 1960 afin de limiter, en période estivale, les attaques de moustiques sur l'ensemble de la commune et ainsi diminuer son nombre.

Il existe deux types d'interventions dans le cadre de la démoustication, à savoir :

- lutte de confort, assurée par le service Démoustication de la commune
- lutte anti vectorielle, assurée par l'EID Méditerranée (Entente Inter-Départementale de Démoustication) missionnée par la Préfecture si un cas de Dengue Zika ou de Chikungunya se déclare

Les orages méditerranéens du 28 juin 2022 et du 17 août 2022 ont malheureusement entraîné des proliférations des moustiques tigres sur la commune.



Les agents de démoustication ont effectué quotidiennement des contrôles et traitements anti-larvaires dans les zones humides afin d'éviter une population supplémentaire de moustiques des marais. Il est malheureusement pas possible d'intervenir sur les eaux stagnantes dans les domaines privés qui sont 80% des causes de nuisances relatives à cette espèce.

Conformément aux réglementations en vigueur (arrêté préfectoral), les traitements contre les moustiques adultes sont uniquement autorisés dans le cadre de la lutte anti-vectorielle (problématique des maladies transmissibles par le moustique, médecins, cliniciens, et laboratoires signalent tout résultat positif d'un résident de sa commune à l'Agence Régionale de Santé qui déclenche une enquête entomologique et si nécessaire une lutte anti-vectorielle par un organisme agréé par l'État).

De plus, il convient de souligner que l'utilisation de produits adulticides pour le contrôle des nuisances provoquées par les moustiques, outre son inefficacité dans le temps, peut avoir des effets indésirables en matière de lutte sanitaire et de préservation de l'environnement.

En effet, elle favorise le développement de la résistance biologique des moustiques à ces produits, si bien que leur efficacité dans le cadre des mesures de lutte anti-vectorielle s'en trouve diminuée. De plus, les produits autorisés étant peu sélectifs, ils se révèlent toxiques pour de nombreuses espèces, en particulier les insectes, et sont à l'origine d'impacts environnementaux négatifs durables sur la chaîne alimentaire et sur le fonctionnement des écosystèmes.

8 zones prioritaires de surveillance sont identifiées sur le territoire Hyérois :

- Les salins des Pesquiers de Giens à La Capte,
- Les zones humides du Palyvestre,
- L'aéroport, la BAN,
- Le Monfanguet, l'Ayguade (de la voie Léopold Ritondale à l'Ayguade),
- Les Vieux Salins, le centre ville du village des Salins jusqu'à la limite de la commune de La Londe,
- La zone urbaine de la commune,
- La vallée du Gapeau,
- Les Borrels

Sur le plan d'implantation triennal décidé par la collectivité, c'est 396 bornes anti-moustiques installées sur le territoire communal.

Grâce aux études entomologiques effectuées par le prestataire et aux diagnostics de l'équipe démoustication, les appareils ont été implantés

dans les zones les plus sensibles à la prolifération de moustiques.

Afin de limiter la prolifération des gîtes larvaires des moustiques, la commune d'Hyères a élaboré en interne un livret rappelant aux citoyens, les bons gestes à effectuer pour supprimer les eaux stagnantes. Ce guide, distribué dans les boîtes aux lettres des 20 000 personnes recevant le magazine municipal, est également disponible dans chaque point d'accueil des bâtiments communaux ainsi que sur le site de la Ville. Ce flyer a été remis à chacun des enfants fréquentant un centre de loisirs communal, afin que les parents en prennent connaissance.

La commune d'Hyères a présenté sa stratégie de lutte anti-vectorielle au travers des réseaux sociaux, du magazine municipal, des journaux locaux et des chaînes de télévision locales, régionales et nationales.

Bilan de l'année 2022 :

- **100 diagnostics**
- **300 plaintes**
- **500 hectares de traitement aérien et la continuité des surveillances journalières (2000Ha)**

TRI SÉLECTIF

Grâce à l'extension des consignes de tri, depuis le 1^{er} mars 2022, il est désormais possible aux habitants de trier leurs emballages en plastique et en métal dans le bac de collecte à couvercle gris. Jusqu'à présent, le bac gris était uniquement destiné aux bouteilles et flacons en plastique.



Dorénavant, ce même bac concerne tous les emballages en plastique et en métal suivants :

Les sachets et films d'emballages :

- sachets de chips
- sachets de fromage râpé
- sachets distribués dans les commerces
- films alimentaires
- films de packs d'eau ou de lait

Les pots et barquettes :

- barquettes de beurre
- barquettes de jambon
- barquettes alimentaires
- pots de crème fraîche
- pots de yaourt
- barquettes de viande
- boîtes d'œufs en plastique

Les emballages métalliques :

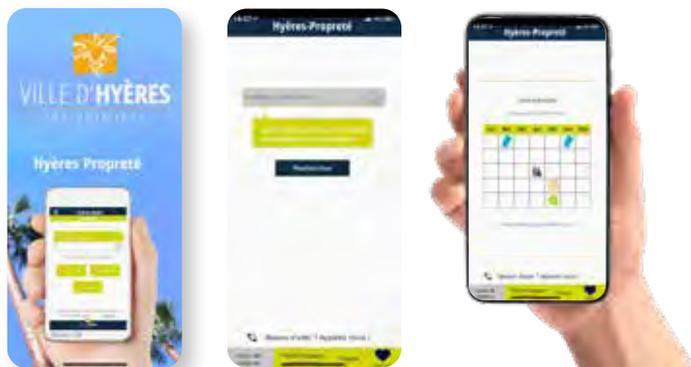
- canettes
- bombes aérosol
- boîtes de conserve
- bouteilles de sirop
- barquettes aluminium

Les petits métaux :

- couvercles de bocaux
- capsules de café en aluminium
- capsules de bouteilles
- emballages de médicaments en aluminium
- pots en métal
- bougies chauffe-plat

L'APPLICATION HYÈRES-PROPRETÉ :

Hyères Propreté est une application disponible gratuitement sur Appstore et Playstore qui permet de faire connaître les jours de collecte des déchets aux usagers en fonction de l'adresse (géolocalisation ou renseignement d'une adresse) et l'emplacement du point d'apport volontaire le plus proche.



LA FÊTE DE LA SCIENCE 2022

La ville d'Hyères en partenariat avec la Maison de l'Environnement a organisé la fête de la science du 10 au 15 octobre 2022. Pour la troisième année à Hyères, l'APG a organisé une opération d'envergure pour la fête de la science 2022. Au total, 15 partenaires locaux, proposant des animations diverses, conférences, ateliers scientifiques, visite de sites.



La manifestation a débuté le lundi 10 octobre, recevant ainsi des scolaires (Du CE1 aux collèges et lycées) et des centres de loisirs jusqu'au vendredi 14 octobre. Le grand public ayant pu bénéficier ensuite de sorties et de conférences le mercredi 12 et le samedi 15 octobre.

Lors de la réservation, chaque classe a pu réserver une conférence et une visite et/ou un atelier dans le même thème.

Au total, environ 600 élèves ont participé à la fête de la science et environ 200 personnes grand public.

Des fiches de satisfaction ont été remises à chaque partenaire, chaque enseignant et chaque personne du grand public pour évaluer leurs ressentis et évaluer leurs besoins pour une éventuelle prochaine édition en 2023.

CAMPAGNE ÉCOGESTES MÉDITERRANÉE

Le service Santé, en partenariat avec l'APG (Les Amis de la Presqu'île de Giens) a organisé les 20,21 juillet et 2 septembre

2022 au Port d'Hyères une campagne de sensibilisation des plaisanciers afin de les inciter à un changement de pratiques, à la fois en terme de comportements et d'équipements, dans l'objectif de réduire les impacts de leurs déchets.

SOS POSIDONIE

Le service Santé, en partenariat avec l'APG (Les Amis de la Presqu'île de Giens) a organisé une campagne de sensibilisation à la protection des herbes de posidonies le 2 avril 2022 à la plage de l'Almanarre Nord dans le but de sensibiliser le grand public sur l'importance de la posidonie.

En effet, les banquettes de posidonies protègent le littoral de l'érosion provoquée par le vent et les vagues. Sans elles, les plages rétréciraient d'année en année jusqu'à disparaître complètement.

SENSIBILISATION A LA POLLUTION MICRO PLASTIQUES

L'Association Sea Plastics est intervenue le vendredi 29 juillet 2022 au centre de Loisirs Claude Durant avec pour objectif d'alimenter la recherche scientifique sur la pollution microplastique et également sensibiliser tous les âges aux enjeux qu'elle soulève.

Au total, 20 enfants de 6 à 11 ans ont été sensibilisés.

De plus, une conférence a eu lieu ce même jour à l'Espace Nautique du Port d'Hyères avec 45 personnes sensibilisées.

ATELIER AUTOUR DE LA MER

Le service Santé, en partenariat avec le CIETM (Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures) a organisé au centre de loisirs des Salins, de Costebelle et de l'Aiguade les 13 et 18 juillet 2022 ainsi que les 4, 5, 10 et 11 août 2022 des ateliers d'animations autour des menaces pesant sur les écosystèmes marins.



3 grands axes ont été abordés, à savoir :

- L'acidification des océans via une expérience faisant intervenir du CO₂ (fabriqué avec vinaigre et bicarbonate de soude) et des craies. Observation des conséquences sur la chaîne alimentaire.
- La surpêche via l'exploration de chaînes alimentaires et des échanges.
- La pollution et le problème de l'accumulation au sein de la chaîne alimentaire via différents jeux.

Au total, 24 enfants entre 8 et 11 ans du centre de loisirs des Salins ont été sensibilisés, 24 enfants de 3 à 6 ans du centre de loisirs de Costebelle ainsi que 60 enfants de 8 à 11 ans du centre de loisirs de l'Aiguade.

INSERTION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS

La définition du besoin inscrite dans le Code de la commande publique prévoit que :

« La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement d'une consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leur dimension économique, sociale et environnementale.

Comment mettre du développement durable dans son projet de marché ? Dans l'objet du marché, dans les spécifications techniques, dans les conditions d'exécution du marché, ou bien dans un ou plusieurs critères d'attribution.

Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.

Le développement durable est souvent réduit à tort à cette seule dimension environnementale, liée à la surconsommation et à la surproduction de déchets.

Il s'agit de préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

En 2022, les clauses environnementales ont été intégrées dans 22 procédures.



FINALITÉ 3

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

50E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE HYÈRES – ROTTWEIL

L'année 2022 a marqué le 50^e anniversaire du jumelage entre la ville d'Hyères et la ville de Rottweil, en Allemagne.

À cette occasion, le Comité de jumelage de la ville d'Hyères, qui œuvre pour les échanges culturels, sociaux, scolaires et sportifs avec les villes jumelées, a organisé plusieurs événements le vendredi 27 mai 2022 :

- Présentation de la ville de Rottweil et des échanges Européens dans les lycées Agricampus et Costebelle, et dans les collèges Gustave Roux et Jules Ferry où les élèves ont pu rencontrer des Allemands.

- Réception de la délégation de Rottweil sur le parvis de la Banque – Musée des Cultures et du Paysage pour une cérémonie officielle avec visite du musée et son jardin.

- Concert gratuit des chorales Chorge-meinschaft et Munsterchor de Rottweil et la Chorale Brise Marine de Hyères à l'église Notre Dame de Consolation.



Enfin, une exposition photos retraçant les 50 ans du jumelage entre Hyères et Rottweil était également visible sur les grilles de l'avenue Joseph Clotis.

LES JEUX OLYMPIQUES 2024 SE PRÉPARENT AU VÉLODROME TPM

Jusqu'au 27 mars 2022, l'équipe d'Allemagne de cyclisme et l'équipe de France de para-cyclisme ont été accueillies au Vélodrome TPM de Costebelle à Hyères dans le cadre de leurs entraînements aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Désigné « Centre de préparation » aux JO, le Vélodrome TPM est référencé dans le catalogue des sites d'entraînements proposés aux délé-

gations internationales, tout comme la Base Nautique et le Skatepark d'Hyères.

À cette occasion, dans le cadre du dispositif « Savoir Rouler à vélo » mis en place par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, une classe de CM1 de l'école Guynemer à Hyères a pu assister à ces entraînements, échanger avec les athlètes de l'équipe française et leur poser des questions sur leur quotidien sportif.

DEMANDE D'URBANISME : OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

C'est pourquoi depuis le 7 février 2022, le guichet numérique a été mis en place pour tout dépôt par voie électronique des dossiers d'urbanisme.

La Ville d'Hyères s'est engagée dans la démarche et propose un outil de téléservice : <https://urbanisme.mairie-hyeres.com/guichet-unique>

Le Guichet numérique « Urbanisme » est un téléservice au sens de l'article L. 112-9 du code des relations entre le public et l'administration et conforme à l'arrêté du 27 juillet 2021 relatif aux modalités de mise en œuvre des téléprocédures et à la plateforme de partage et d'échange pour le traitement dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il permet de réaliser la saisine, par voie électronique, des demandes d'autorisation d'urbanisme, auprès de la commune de d'Hyères, conformément à l'article L423-3 du code de l'urbanisme.

L'utilisation de la téléprocédure est facultative et gratuite mais tout dépôt électronique doit obligatoirement être fait via ce service. L'usage de la langue française y est obligatoire. Le téléservice prend en charge l'ensemble des étapes de la procédure comprenant le dépôt et les échanges ultérieurs avec l'utilisateur.

COLLECTES SOLIDAIRES EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Suite au tragique conflit qui se déroule en Ukraine, la Ville d'Hyères a souhaité apporter sa contribution pour venir en aide au peuple Ukrainien. Pour cela, la commune a organisé une collecte solidaire du 2 au 7 mars 2022 de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux de la Police municipale au 63, avenue Gambetta à Hyères.



Pouvaient être apportés uniquement les produits et matériels suivants : couvertures, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers, produits d'hygiène, gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables, tentes, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables, piles, bougies, torches, aliments non périssables et emballés : aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, conserves (produits uniquement en bon état, pas de vêtements, ni de médicaments).

La collecte lancée par la Ville d'Hyères a remporté un immense succès. En effet, le lundi 7 mars, 6 camions remplis des généreux dons des Hyérois sont partis en direction de la Garde, point centralisateur de la collecte solidaire. L'ensemble des produits et denrées récoltés a été acheminé vers la Moldavie et la Pologne, pour venir en aide aux centaines de milliers de réfugiés.

De plus, une deuxième collecte solidaire en faveur des réfugiés Ukrainiens recueillis à Hyères a été organisée par la Ville afin de subvenir à leurs besoins essentiels : du lundi 28 mars au vendredi 1er avril 2022 de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux de la Police Municipale.

RENCONTRE AVEC LES FAMILLES UKRAINIENNES À HYÈRES

Le mercredi 18 mai 2022, le Maire de la ville d'Hyères est allé à la rencontre des 3 familles ukrainiennes actuellement hébergées au sein de logements mis à disposition par la commune.

Arrivées au début du mois de mars, ces familles avec enfants ont pu bénéficier de ces logements provisoires pour une durée de 3 mois, le temps pour elles de commencer à se reconstruire, leur souhait étant de pouvoir retourner par la suite en Ukraine quand le conflit sera apaisé. Les logements ont été équipés par l'association Le Lien 83, le Secours populaire et Darty, mais également grâce à l'immense générosité citoyenne dont ont fait preuve élus, administrés et agents de la commune.

Deux familles ont pu trouver un emploi dans le secteur horticole. Les enfants ont été scolarisés sur Hyères et ont suivi des cours de français. Un partenariat a également été mis en place avec le CCAS de la ville d'Hyères pour leur accompagnement social.

FORUM SANTÉ ENVIRONNEMENT 2022

Cette année 2022 était la deuxième édition du Forum Santé Environnement organisée par le Service Santé de la ville d'Hyères le 25 novembre 2022 au Forum du Casino.



Au programme :

4 Conférences : Alimentation et Climat, alimentation et risques de maladie, alimentation nouvelle à quoi ressemblera l'assiette de demain, et pour les scolaires, comment consommer autrement ou défi 3 l'alimentation durable



Exposants (stands) :

- Maison du Terroir d'Hyères (production agricole Hyéroise qui favorise les circuits courts)
- Carotte et cocotte : présentation de micro-pousses
- Lycée Agricampus : présentation de la production
- Codes 83 : présentation de produits de saison
- Service Santé : point prévention santé et exposition d'ouvrages de la Médiathèque
- Association les Amis de la Presqu'île de Giens : « Gaspi, ça suffit » sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire par la découverte de bonnes pratiques
- Association Santé Environnement France (ASEF) composée exclusivement de professionnels de santé avec pour objectif d'informer sur l'impact des polluants sur la santé, et donner des conseils pour les éviter
- Association ISA (Initiatives Solidaires Azuréennes) : présentation des classes du goût dans les écoles primaires
- Association les Amis de la Presqu'île de Giens : hôtel à insectes

- Marie Claire Dupuy : livre « Les plaisirs de la table retrouvés » avec des recettes de plats mixés

Ateliers :

- découverte et dégustation de la spiruline
- jeu question pour un champion du développement durable
- la Maison du bon air
- jeu d'association de produits ménagers classiques et démonstration sur la fabrication de ses propres produits pour un ménage écologique et économique
- bar à insectes (Juju's animations)
- perturbateurs endocriniens
- vélo bar à smoothie
- les plantes sauvages comestibles
- quiz interactif à réaliser en équipe pour découvrir les gestes préservant la ressource en eau dans toutes les pièces de la maison

Expositions :

- la planète à notre table
- trop de déchets dans nos poubelles

Bilan : Le forum Santé 2022 a totalisé 293 visiteurs plus 200 lycéens, avec 23 stands présents et 44 questionnaires de satisfaction.

FORUM SI SENIOR 2022

Il s'agissait de la 7^e édition du Forum Si Senior. Celui-ci a réuni 25 partenaires, dont 7 services municipaux (hors CCAS) : associations d'horizons divers, structures d'accès aux droits, services sociaux, services municipaux. Environ 300 personnes ont participé à cette journée.

La thématique principale était «Bien vivre son âge». Cette dernière était décomposée en plusieurs catégories : Droits, Loisirs, Vie Sociale, Bien-être et animation.

Les objectifs de cette action étaient triples :

- proposer au public un large panel d'informations en matière de santé, prévention et bien être, mais aussi de favoriser l'accès aux droits (logement, aides et accompagnements sociaux, etc...).
- favoriser le lien social, prévenir et lutter contre l'isolement de nos aînés par le biais d'associations « loisirs ».

■ réunir l'ensemble des partenaires du secteur Hyérois intervenant auprès du public senior, afin de travailler ensemble autour d'un projet commun.

Le public a pu participer à des ateliers tout au long de la journée, à savoir :

- sensibilisation aux gestes qui sauvent organisée par le service Sécurité Civile communale de la Ville d'Hyères
- dépistages auditifs
- démonstrations de Qi Gong et de Tai Chi Chuan
- tests d'audio-lecture pour les personnes malvoyantes et séquences d'enregistrement sur ordinateur pour d'éventuels futurs donateurs de voix
- démonstration de scrabble

De plus, afin de dynamiser et être dans le partage de cette journée, un verre de « Bienvenue » a été offert ainsi que la possibilité de se restaurer sur place pour toutes les personnes participantes, que ce soit prestataires et personnes extérieures.

Nos Seniors ont également pu participer gratuitement au loto qui s'est déroulé en début d'après-midi à la suite du déjeuner.

LE FORUM DE L'EMPLOI 2022

Pôle emploi Grand Toulon, en partenariat avec la ville d'Hyères, la Mission Locale CORAIL et CAP EMPLOI 83 AVIE, a organisé la 8^e édition du Forum de l'emploi le jeudi 10 février 2022 au Forum du Casino.

Plus de 70 entreprises des secteurs du commerce, hôtellerie-restauration, services aux personnes ou aux entreprises, santé, sécurité, tourisme, transport et viticulture, allant du grand groupe à la TPE, ont été présentes pour recruter leurs futurs collaborateurs.

Plus de 800 postes étaient à pourvoir avec des profils très variés, en contrats saisonniers mais aussi en emploi durable.

Les conseillers Pôle emploi et leurs partenaires ont également été présents pour des entraîne-

ments aux entretiens de recrutement, découverte des formations disponibles et de la méthode de recrutement par simulation.

LE DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE

L'une des missions principales du Contrat Local de Santé (CLS) est de réduire les inégalités sociales de santé. En 2022, le CLS d'Hyères a fait intervenir l'UFSBD (Union Française pour la santé bucco-dentaire) afin de mettre en place une action en direction des enfants scolarisés à l'école des Îles d'Or.



Au programme :

■ Séances d'éducation collective et dépistage bucco-dentaire

5 classes, 5 séances de sensibilisation à la santé bucco-dentaire avec support diaporama adapté à l'âge des enfants avec pour objectif de construire un socle de connaissances et d'informations aux enfants.

■ Dépistage bucco-dentaire examen effectué par un praticien

Objectif : Dédramatiser et rassurer sur la visite en cabinet dentaire grâce au face à face avec le chirurgien dentiste dans l'école.

6 élèves présentaient des caries sur dents de lait ou définitives à caractère de soins urgents.

■ vendredi 18 mars de 8h30 à 15h : 3 séances éducatives aux CM2

■ vendredi 8 avril de 8h30 à 11h30 : 2 séances éducatives aux CM2

■ vendredi 29 avril de 8h30 à 15h : dépistage dentaire aux CM2

Au total 95 élèves ont été sensibilisés au brossage de dents puis dépistés par un chirurgien dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire.

SENSIBILISATION AU DANGER DES ÉCRANS

L'association ISA (Initiatives Solidaires Azuréennes) est intervenue dans certaines écoles de la commune d'Hyères afin de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 au danger des écrans, à savoir :

- école des vieux Salins : 20 mai 2022
- école Jules Michelet : 19 mai 2022
- école Paul Long : 9 juin 2022
- école St Exupéry : 2 juin 2022

■ 2 Réunions parents d'élèves :

- école Paul Long et Michelet : 19 mai 2022
- école Excelsior : 20 juin 2022

Les séances ont duré 1h30 en moyenne avec une partie d'échanges, d'apports d'informations et de sensibilisation sur les dangers d'une consommation abusive d'écrans, utilisation non raisonnée, cyberharcèlement, bons et mauvais usages ainsi qu'une partie de quiz des connaissances interactifs afin de vérifier si les enfants ont bien assimilé les informations apportées en première partie.

De plus, le but était de sensibiliser les parents d'élèves en renforçant leurs compétences parentales sur l'impact du numérique sur la santé et la vie quotidienne de leurs enfants, en identifiant les règles préconisées par les professionnels de santé sur l'utilisation des outils numériques, en communiquant des conseils et des outils permettant un usage responsable et raisonné.

Au total : 242 élèves sensibilisés et 10 parents

FAIRE VIVRE LE POINT PRÉVENTION SANTÉ 2022

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Service Santé : Prévention et Risques a organisé en 2022 des conférences Point Prévention Santé un jeudi par mois à 18h :

- Jeudi 24 février 2022 : Quand le ménage tourne au vinaigre
Principaux facteurs de la qualité de l'air intérieur et enjeux sur la santé et bonnes pratiques d'hygiène (par Le Docteur Philippe Carencio, Marie-France Texier cadre hygiéniste de l'hôpital d'Hyères et le Docteur Catherine Ramoli)
- Jeudi 17 mars 2022 : Le sommeil dans tous ses états
Organisation du sommeil et les conséquences d'une privation de sommeil, évolution au cours des âges (par le Docteur Ali Ahmad Rabih, chef de service de l'hôpital Sainte Musse de Toulon)
- Jeudi 7 avril 2022 : Plan de lutte contre les moustiques et bonnes pratiques
Par Jean-Brice Cortez, responsable du service démoustication de la ville d'Hyères
- Jeudi 12 mai 2022 : Bruit, audition, santé, comprendre les enjeux
Par le Docteur Seyler, médecin-directeur prévention Agir-Arrco Paca
- Jeudi 16 juin 2022 : Le soleil, ami ou ennemi
Par le Docteur Pierre Annède, radiothérapeute et bénévole de la ligue contre le cancer
- Jeudi 15 septembre 2022 : Sommes-nous tous addicts ?
Par le Docteur Roxane Simon-Prel Médecin Addictologue au centre de soins Les collines du Revest

Le Point Prévention Santé propose

CONFÉRENCE

Les maladies des yeux, pour y voir plus clair !



par le
D^r Samantha BONNEL
Ophthalmologue spécialisée en rétinie
chez Optavial à la Valette Du Var

Jeudi 2 février à 18h

Gratuit

2023

Le Point Prévention Santé propose

CONFÉRENCE

La Dépression, comprendre pour mieux agir



par
M^{me} Isabelle ROBERT
infirmière psychiatrique membre de l'Association France Dépression Var

Jeudi 20 avril à 18h

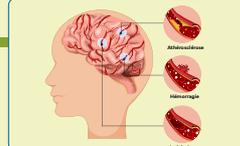
Gratuit

2023

Le Point Prévention Santé propose

CONFÉRENCE

Les accidents vasculaires cérébraux, les prévenir c'est vital !



par le
D^r CATHERINE MALLECOURT EMBERGER
neurologue à Hyères membre de l'association France AVC 83

Jeudi 8 juin à 18h

Gratuit

2023

Le Point Prévention Santé propose

CONFÉRENCE

Une bonne posture pour mieux bouger de l'enfant, l'actif, le senior et le sportif.



par
M. Alexandre GELY
Podologue Posturologue à Hyères

Jeudi 23 mars à 18h

Gratuit

2023

■ Jeudi 13 octobre 2022 : Troubles des conduites alimentaires : le corps dans tous ces états
Par Madame Dupeyroux Gwannaëlle, psychologue à la Seyne Sur Mer. (anorexie, boulimie, tocs etc)

■ Jeudi 24 novembre 2022 : Les Troubles Musculo-Squelettiques : ces douleurs du quotidien
Par Monsieur Nicolas Rousseau kinésithérapeute formateur à l'IMSAT.

■ Jeudi 1^{er} Décembre 2022 : La santé bucco-dentaire : Croquez la vie à pleines dents, par le Docteur Chantal Fournier, Chirurgien dentiste

DÉPISTAGE DIABÈTE TYPE 2

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le 14 juin 2022, un stand de dépistage Diabète Type 2 a été mis en place par le Service Santé en collaboration avec l'Association IDEA et la CPTS de 8h30 à 12h30 sur la place République dans le but de dépister un maximum de personnes.



Au total, 83 personnes ont été dépistées dont 4 détectées diabétiques.

ATELIER AUX GESTES DE 1^{ERS} SECOURS PÉDIATRIQUES



Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Service Santé en partenariat avec la mutualité Française Provence-Alpes Côte d'Azur a organisé des ateliers gratuits de prévention des accidents de la vie courante et d'initiation aux gestes d'urgence pédiatriques pour les parents, grands-parents d'enfants jusqu'à 6 ans.

Les ateliers ont eu lieu les samedis 11 juin (12 personnes sensibilisées) et 22 octobre de 9h à 12h.

L'objectif étant d'apprendre à faire face aux urgences médicales en attendant l'arrivée des secours. L'atelier a été animé par un formateur aux gestes de premiers secours d'un organisme agréé par la Direction de la Protection Civile.

SENSIBILISATION DES ENFANTS AUX MALADIES VECTORIELLES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Service Santé, en partenariat avec le Service Démoustication a organisé les 9 et 10 août 2022 deux journées de sensibilisation au Centre de loisirs Claude Durant et l'Almanarre.

Les enfants ont tout d'abord effectué le trajet à vélo de l'école au service Démoustication de la ville d'Hyères.

Par la suite, les agents du service Démoustication ont présenté à l'aide d'une vidéo projection les moustiques urbains et des marais, leur mode de vie et de reproduction avec les différents stades larvaires, les maladies transmissibles et les méthodes de lutte. Un petit dessin animé récapitulatif a clôturé cette présentation.



Les enfants ont pu aller dans le laboratoire observer au microscope les différenciations entre les types de moustiques.

Enfin, ils sont allés en extérieur pour participer à la chasse aux gîtes larvaires avec présentation des outils et engins utilisés pour lutter contre les moustiques, puis la remise de diplômes.

Au total, 18 enfants ont été sensibilisés.



JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

A l'occasion de la 25^e édition de la journée nationale de l'audition, le jeudi 10 mars 2022, le service Santé : Prévention et Risques de la ville d'Hyères s'est mobilisé pour informer et sensibiliser la population de tout âge sur la place de l'audition dans la santé du quotidien.

Un stand d'information et de prévention était présent sur la place Clémenceau de 9h à 17h. Une audioprothésiste est intervenue pour donner des conseils et sensibiliser le public sur les risques liés à l'exposition croissante aux bruits dans nos modes de vie.

En plus des conseils prodigués, un film de prévention était diffusé en continu, distribution de brochures et de bouchons d'oreille. Il était également possible de prendre rendez-vous pour un contrôle de l'audition.

Au total, 110 personnes ont été sensibilisées, 80 bouchons d'oreilles distribués et 15 rendez-vous de contrôle de l'audition ont été pris.

JOURNÉE DE PRÉVENTION CONTRE LE VIH, HÉPATITE B ET C ET SYPHILIS

Le service Santé de la ville d'Hyères a fait intervenir l'Association AIDES Toulon sur l'île du Levant le 21 juillet 2022 dans le but d'effectuer des dépistages contre le VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles, par des TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) VIH, hépatite C et hépatite B.

Au total, 92 personnes ont été sensibilisées, dont 65 hommes et 27 femmes avec 7 entretiens individuels, dont 6 hommes et 1 femme.

Distribution de 1004 préservatifs externes, 1068 gels lubrifiants, 11 préservatifs internes, 7 autotest du VIH en main propre.

- Échanges en groupes sur les thématiques suivantes : présentation de l'association, dépistage des maladies sexuellement transmissibles, modes de transmission, pratiques sexuelles, stratégies de réduction des risques en santé sexuelle et consommation des produits psychoactifs, vie affective, prise de traitement.

- Plusieurs orientations vers un CEGIDD (Centre de dépistage), des consultations PREP (prophylaxie pré-exposition du VIH), des laboratoires en ville et vers des hôpitaux pour la vaccination contre la variole du singe.

Le CEGIDD 83 a mené également ces mêmes actions à d'autres dates, à savoir :

- Le 2 août 2022 sur l'île du Levant : 13 personnes dépistées et 20 personnes sensibilisées
- Le 19 août 2022 à la plage de la Bergerie : 3 personnes dépistées et 30 personnes sensibilisées

SENSIBILISATION AUX RISQUES SOLAIRES

Le service Santé, en partenariat avec l'APG (Les Amis de la Presqu'île de Giens) a organisé deux journées de sensibilisation aux risques solaires

les 20 et 21 juillet 2022 au Port d'Hyères dans le but d'informer et distribuer des crèmes solaires certifiées biologiques et végan sans filtres chimiques ni substances controversées pour la protection solaire et la préservation de l'environnement.

Au total, 28 plaisanciers ont été sensibilisés.

CONNECTAIDE : PROJET DE LA COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE POUR LES JEUNES HYÉROIS

Une Coopérative éphémère sur un projet d'expérimentation à la gestion d'une entreprise à destination des jeunes de moins de 30 ans a été lancée par l'Espace Jeunesse de la Ville d'Hyères, en partenariat avec la Mission locale CORAIL Hyères, dans le cadre du dispositif européen Coopérative d'Initiative Jeunes (CIJ).

Un groupe de 6 jeunes de moins de 30 ans n'ayant pas d'emploi ni de diplôme, seront formés et expérimenteront concrètement la gestion d'une entreprise.

En parallèle d'une formation théorique, ces jeunes ont donc lancé leur propre projet, «Connectaïde».

Ils proposent un service d'accompagnement des particuliers et des entreprises dans l'utilisation des outils numériques : personnes âgées en difficulté avec Internet (formalités administratives, réseaux sociaux), petites entreprises et commerces nécessitant de l'aide dans leur communication visuelle et digitale.

Au cours du premier mois, le groupe a ainsi pu définir les modalités de ses prestations de service, prospecter et trouver ses premiers clients.

DANSONS POUR OCTOBRE ROSE

Chaque année, octobre est le mois consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, qui touche annuellement près de 58 000 femmes.

A cet effet, dans le cadre de cette campagne de sensibilisation pour lutter contre le cancer du sein, la CPTS de Hyères et les Îles d'Or s'est mobilisée pour faire connaître au plus grand nombre l'importance de ce dépistage et a or-

ganisé le samedi 22 octobre 2022 à 11h, une flashmob sur la place Clemenceau.

COHÉSION SOCIALE : QUELQUES ACTIONS PHARES EN FAVEUR DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

OUVERTURE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services (EFS) a ouvert ses portes le lundi 4 juillet 2022 sur le bas du quartier prioritaire du Val des Rougières à l'est de la Ville. Il s'agit d'une structure municipale, avec 2 agents, qui assure le relai de 9 opérateurs nationaux : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Assurance retraite, Assurance maladie, Direction Générale des Finances Publiques, Pôle Emploi, la Poste, Ministères de la Justice et de l'Intérieur.



Ouvert à tous, Hyérois et non Hyérois, l'EFS propose plusieurs services à savoir :

■ **Un accompagnement des administrés dans leurs démarches administratives quotidiennes** et la résolution de leurs problématiques via des référents de chaque partenaire : déclaration de revenu, actualisation Pôle Emploi, RSA, pré-demande pièce d'identité, carte grise, demandes d'allocations diverses, ...

■ **Une aide dans les démarches en ligne et un accès à 2 ordinateurs en libre-service**, avec ou sans aide : navigation sur les sites, simulation ou demandes d'allocations, création d'adresses mails, compte ANTS, recherche d'emploi, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, etc...



■ **5 permanences associatives à partir du mois de septembre 2022 :**

Initiation aux outils numériques, accès au droit et droits des étrangers avec l'association Face Var, insertion à l'emploi avec la Mission Locale d'Hyères et l'association En Chemin, informations juridiques en droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers avec le CIDFF.

Depuis son ouverture, soit sur 3 mois, l'espace a reçu 629 personnes avec une moyenne de 11 personnes par jour.

Les thématiques récurrentes concernent l'ANTS (carte grise, permis...), la CAF (suivi des dossiers, envoi de documents, nouveaux allocataires...), l'Assurance Maladie (envoi de dossiers, droits...), les impôts, etc.

Le public est issu principalement des quartiers du Pyanet, Val des Rougières et du centre ville. Ce sont majoritairement des personnes isolées (homme ou femme), entre 45 et 65 ans et plus, et n'ayant pas ou peu accès au numérique.

POINT JUSTICE

Depuis mars 2021, les points d'accès au droit ont pris le nom de POINT-JUSTICE à la demande du Ministère de la Justice. Un numéro unique de l'accès au droit a été créé en septembre 2021 : le 3039.

Le Point Justice de la ville d'Hyères se situe sur le quartier prioritaire du Centre ancien, près du centre ville.

Le Point-Justice fonctionne toujours en partenariat avec le CDAD (Centre Départemental de l'Accès au Droit qui comprend les instances judiciaires et juridiques du Var) pour les permanences juridiques gratuites sur rendez vous : avocats, notaires, commissaires de justice, défenseurs des droits, conciliateurs et pour le suivi judiciaire sur convocation : Délégué du procureur et médecin conseil, Service pénitentiaire et de probation (SPIP), Protection de la jeunesse (PJJ).

De plus, plusieurs associations spécialisées interviennent : l'ADSEAAV en médiation familiale, le CIDFF en droit de la famille et du travail, FACE VAR en matière de démarches administratives et droit des étrangers, EPE, AVRE, AAVIV en matière de parentalité, médiation, et aide aux victimes, et l'ADIL dans le domaine du logement. Quant à la Banque de France, elle intervient en matière de surendettement et l'ISTF pour tout ce qui touche au droit des tutelles.

Il y a 17 intervenants à l'année dont certains assurent leur permanence plusieurs fois par mois soit l'équivalent de 51 permanences par mois environ.

La fréquentation du service est basée sur : l'accueil physique et/ou téléphonique et sur le nombre de personnes reçues (rendez-vous et convocations) soit 2054 personnes reçues au 1^{er} octobre 2022.

Les femmes et les plus de 50 ans représentent toujours la majorité des usagers et sont issus principalement des quartiers proches de la structure.

Les problématiques récurrentes sont :

- les problèmes de voisinage, en augmentation constante
- le droit de la famille (séparation, garde, médiation...)
- le logement (problèmes liés au bail et aux charges, insalubrité, DALO,...), les relations avec les syndicats de copropriété (charges impayées ou indus...)
- les problèmes liés à la consommation (remboursement ou résiliation de contrat de télécommunication, problèmes avec les artisans...)
- les problématiques liées au droit des étrangers, principalement l'obtention des cartes de séjour du fait d'un retard dans le suivi des dossiers par la Préfecture et les nombreuses demandes en matière de contestation d'amendes.

Le Point justice est associé à l'espace France services dans un Pôle accès au droit sous l'égide du Service Politique de la cohésion sociale de la ville.

EMBELLISSEMENT DE LA CRÈCHE TOM POUCE

Réalisation d'une fresque murale à la crèche municipale Tom Pouce au Val des Rougières (embellissement des abords de la crèche) en partenariat avec la crèche Tom Pouce, la ma-



ternelle Val des pins, l'école primaire Excelsior, l'association Arty Family (prestataire), les associations du quartier (renfort logistique), le service de la cohésion sociale et de l'insertion, le service technique métropolitain du bâtiment, le bailleur social Var Habitat (requalification des garages attenants à la crèche) et l'association de prévention spécialisée (chantier éducatif).

Inauguration officielle de la fresque murale : le 29 juin 2022.

LE JARDIN PARTAGÉ DU PYANET

Création d'un jardin partagé à Hyères, quartier du Pyanet, situé à proximité du Val des Rougières, grâce à un financement en lien avec l'Appel à projets DDTM France Relance agriculture urbaine et jardins partagés.

Accompagnement des porteurs du projet (bénévoles de l'association Familia) à la réalisation du projet de janvier 2021 à mai 2022 et mise à disposition gracieuse d'une parcelle de terrain par la Commune.

Relais d'informations entre l'association porteuse du projet, la Métropole et les différents services municipaux.

Inauguration du jardin : le 8 octobre 2022.

LA CITÉ ÉDUCATIVE

Présentation du dispositif :

La « Cité éducative » est un label d'excellence délivré par l'État qui vise à renforcer la prise en charge des 0/25 ans résidant principalement en quartiers politiques de la ville, avant, pendant, après et au-delà de l'école, et ce jusqu'à l'insertion professionnelle. Une convention triennale 2022-2024 fixant des objectifs et des moyens financiers alloués, a été signée entre l'État, l'Éducation Nationale, la Commune et la CAF.

Les objectifs de la Cité Éducative :

La Cité Éducative n'est pas une structure ou un dispositif supplémentaire. Elle a pour objectif de réunir les institutions et acteurs engagés auprès des enfants et des jeunes pour une mise en cohérence et un renforcement de leurs actions. C'est apprendre à travailler en-

semble plutôt que chacun de son côté, et renforcer ainsi l'efficacité des prises en charge.

La Cité Éducative s'appuie sur le Contrat de Ville. Elle peut renforcer certains dispositifs déjà existants sur la Commune : Programme de Réussite Éducative, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Coup de pouce clé.

Elle agit en milieu scolaire mais également en dehors, de la naissance de l'enfant jusqu'à son insertion professionnelle. 2827 enfants et jeunes Hyérois sont concernés.

Des établissements scolaires accueillant du public résidant en quartiers prioritaires (Val des Rougières, Centre Ancien), ou quartiers de veille active (Blocarde/Bosquets, Maurels) sont principalement ciblés.

Le développement durable dans la Cité Éducative :

Le développement de la citoyenneté chez les jeunes constitue un axe fort de notre démarche. A ce titre, l'éducation au développement durable fait partie intégrante de l'ambition générale du programme.

En complément des enseignements et actions conduites par l'Éducation nationale dans le cadre du temps d'enseignement, deux projets sont financés par la Cité éducative :

■ **« Améliorer son bien-être en améliorant son cadre de vie »** (projet porté par la LPO) : Projet conduit au sein du collège Marcel Rivière, auprès de classes de 5ème et 4ème.

■ **Travaux d'amélioration des espaces verts**

avec un objectif d'accueil de la bio-diversité (ateliers de construction de nichoirs, de gîtes à petits mammifères, de semis de plantes mellifères...).

■ **Travail théorique et pratique autour de la biodiversité.**

■ **« Plongée et développement de l'estime de soi »** (porté par l'équipe pédagogique du collège Marcel Rivière en lien avec le Parc national de Port-Cros)

Projet interdisciplinaire (EPS/SVT/EDD) – pratique de la plongée PMT et étude de la bio-diversité locale

Label Cité éducative :

Suite à sa candidature, la ville d'Hyères a décroché le label « Cité Éducative » et a rejoint ainsi les 200 Cités éducatives existantes en France. Ce label d'excellence vise à intensifier la prise en charge des enfants et jeunes de 0 à 25 ans depuis leur naissance jusqu'à leur insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, via un travail commun entre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

OPÉRATION CITE ÉDUCATIVE, UN ORDINATEUR POUR RÉUSSIR

Jean-Pierre Giran, Maire de la ville d'Hyères et Sébastien Fratellia-Guiol, Adjoint à la Cohésion sociale et la Politique de la ville, ont remis un ordinateur issu du parc informatique de la mairie à 45 familles Hyéroises.

Cette opération, effectuée dans le cadre du label « Cité éducative », a permis de lutter contre la fracture numérique qui touche notamment certains élèves des familles les plus fragiles qui ne possèdent pas d'équipement informatique,



et de contribuer ainsi à la réussite scolaire.

Ces ordinateurs reconditionnés ne peuvent faire l'objet d'un don gracieux qu'au profit d'associations de parents d'élèves, d'associations de soutien scolaire et d'associations d'étudiants, ainsi qu'au personnel des administrations concernées. Ainsi, ils ont été cédés gratuitement au Centre Social et Culturel ISA et à FACE Var, deux associations de proximité disposant d'un agrément CAF et réalisant du soutien scolaire.

Ces associations ont d'abord identifié 45 familles Hyéroises non équipées en numérique, à revenus modestes et ayant au minimum un enfant scolarisé dans un établissement scolaire du second degré. Elles ont ensuite fait don, aux côtés de la Commune, des ordinateurs à ces familles. La suite de cette opération sera menée dans l'objectif de mobiliser un réseau d'acteurs afin d'accompagner les élèves et les familles dans l'usage du numérique.

RÉUSSITE SCOLAIRE

Le CLAS (Contrat d'accompagnement à la scolarité) vise à apporter aux cotés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.

Les actions développées dans le cadre de l'Accompagnement à la Scolarité contribuent à aider les élèves à acquérir des méthodes et des approches pour faciliter l'accès au savoir, à

élargir les centres d'intérêts des enfants, à promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté et à valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle.

Le CLAS a également pour objectif d'accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants et de faciliter leurs relations avec l'école.

Le CLAS est mis en place dans 7 écoles de la Commune. Il s'adresse aux élèves du CP au CM2. Les séances se déroulent 2 fois par semaine, de 16h30 à 18h30 et se composent de 3 volets :

■ **le volet scolaire** : apport en méthodologie, valorisation des acquis, leçons données par l'enseignant

■ **le volet loisirs éducatif** : activités culturelles, artistiques, découverte du Patrimoine

■ **le volet parentalité** : accompagnement, échange, écoute

200 enfants ont bénéficié de ce dispositif sur l'année scolaire 2021/2022.

Le Coup de Pouce clé est un dispositif d'aide à l'apprentissage de la lecture pour les élèves de CP. 7 Clubs sont mis en place dans 5 écoles de la Commune. Un Club se compose d'un animateur, de 5 élèves et d'un enseignant coordonnateur. Les séances ont lieu 3 fois par semaine de 16h30 à 18h00.

35 enfants ont été bénéficiaires du dispositif sur l'année scolaire 2021/2022.



Avec le tutorat de l'association Coup de Pouce, les 7 Clubs sont entièrement financés par la Ville et sont pilotés par le service Politique de la Cohésion Sociale et de l'Insertion.

4 Clubs supplémentaires seront mis en place pour l'année scolaire 2022-2023.

L'ESPACE JEUNESSE DE LA VILLE D'HYÈRES

Situé au Forum du Casino, l'Espace Jeunesse est destiné aux jeunes Hyérois(es) âgé(e)s de 11 à 25 ans. Il s'agit d'un lieu d'informations où plusieurs services sont proposés :

- Aide à la recherche de stages non rémunérés
- Dispositif Pass Junior
- Accompagnement scolaire tous les mercredis après-midi aux collégiens
- Des animations ponctuelles : tournois de jeux de vidéo, jeux de société, sorties
- Un espace multimédia en libre accès
- Un espace documentaire et de travail scolaire
- Un coin détente / lecture
- Des permanences d'informations : centre d'information et d'orientation (CIO) et bourses aux projets

L'Espace Jeunesse de la Ville d'Hyères a lancé en 2022 son compte Instagram @espace-jeunesse_hyeres. Il est possible d'y retrouver toutes les informations, actualités et événements de ce lieu ressources. A cette occasion, l'Espace Jeunesse a proposé de participer à un concours photos du 12 au 24 avril 2022.

■ Le Dispositif Pass Junior :

Les Hyérois âgés de 15 à 17 ans peuvent bénéficier du « Pass Junior » : il permet d'effectuer des actions d'intérêt général dans une structure municipale ou associative, tout en constituant une bourse pour financer des formations : permis de conduire, BAFA, inscriptions universitaires. Pour en bénéficier, le candidat se présente à l'Espace Jeunesse et passe un entretien de motivation. Le quota requis pour obtenir une prise en charge financière à travers l'attribution des points convertis en euros est de minimum 30 heures de services accomplis avec un maximum de 120 heures par an.

LE CENTRE DE LOISIRS JEUNE

Dans le cadre du loisir éducatif et de la prévention de la délinquance, le Centre loisirs jeune est une structure permettant aux fonctionnaires de police et aux jeunes âgés de 11 à 17 ans de se rencontrer autour d'activités sportives durant les deux mois d'été :

- activités nautiques : catamaran, paddle, canoë, sortie en zodiac
- activités terrestres : vélo, foot, beach-volley, ping-pong, baby-foot, jeux de plage

En outre, le plan été quartier financé par l'État a permis la réalisation de sorties thématiques telles que : Aqualand, accrobranches, sorties culturelles (visites de musées ou de sites protégés)

Le CLJ propose également des activités citoyennes : nettoyage des plages, participation à l'opération un fauteuil à la mer, sensibilisation à la sécurité routière...

Au total, 176 enfants ont été accueillis durant l'été 2022.

ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (A.P.S)

L'APS a pour mission de mettre en œuvre :

- **des actions de prévention en direction des jeunes et de leurs familles** dans le cadre de la protection de l'enfance
- **des actions d'insertion sociale et professionnelle destinées à des personnes en difficultés**, en situation d'exclusion ou d'échec scolaire pour les plus jeunes.

Cela se traduit concrètement par des actions telles que :

- ateliers de mobilités (réparation et mise à disposition de vélos)
- chantiers d'insertion
- insertion professionnelle par la mobilité (aide au permis de conduire A et B)
- Insertion professionnelle par la mobilité (partenariat mission locale) une dizaine de personne en file active.

LE CENTRE DE VACCINATION DE LA VILLE D'HYÈRES

A partir du mercredi 2 mars 2022, le centre de vaccination d'Hyères a accueilli le public une fois par semaine uniquement les mercredis, avec ou sans rendez-vous.

Horaires :

- de 8h30 à 14h pour les adultes et enfants à partir de 12 ans
- de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 5 à 11 ans

Depuis son ouverture le 18 janvier 2021 au Forum du Casino, puis son déménagement à l'Espace de la Vilette, le centre aura réalisé plus de 120 000 injections au total sur 14 mois de fonctionnement.

Le centre de vaccination a fermé définitivement ses portes le mercredi 23 mars 2022 en fin de journée.

PLAN CANICULE

Du 1er juin au 31 août, un dispositif de veille et d'alerte est instauré avec le plan canicule (loi de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées). Ce dispositif prévoit la tenue d'un registre communal pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes les plus vulnérables lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence lié aux fortes chaleurs.

Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées, en invalidité.

Qui peut effectuer l'inscription ?

- la personne concernée elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (famille, ami, médecin, service d'aide à domicile...) avec l'accord de l'intéressé(e).

Comment s'inscrire ?

- en remplissant un formulaire dans les locaux du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Hyères (centre Olbia, avenue du soldat Bellon),

- en téléchargeant le formulaire sur le site de la Ville : www.hyeres.fr

L'APPLICATION « HYÈRES RISQUES »



L'application « Hyères Risques » a été mise en place pour être informé, en temps réel, avec cartographie à l'appui, des risques, problèmes, accidents, voies interdites à la circulation, survenus sur le territoire communal en cas de risque d'inondation.

L'application comporte également :

un lien direct vers Vigicrues, avec la hauteur du Gapeau en direct au niveau de Sainte-Eulalie des consignes à respecter face aux risques : d'incendie, de crues, de transport de matières dangereuses, de neige ou de canicule, la cartographie des vigilances de Météo France

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)

En 2022, les sessions de formation initiale « sauveteurs secouristes du travail » ont été organisées en interne. Ces formations ont permis à 98 agents d'acquérir de nouvelles compétences afin de parfaire leurs connaissances dans le domaine du secourisme.

Autres formations en interne :

- prévention secours en équipe de niveau 1 : 22 agents
- prévention secours civique : 8 agents
- gestes qui sauvent : 135 agents
- prévention des risques liés à l'activité physique : 16 agents

INSERTION DE CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS

La définition du besoin inscrite dans le Code de la commande publique prévoit que :

« La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leur dimension économique, sociale et environnementale.

Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.

Il s'agit de satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture.

La commune est engagée dans une démarche active avec la Maison de l'emploi TPM afin de prévoir des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics. Ces clauses ont pour effet d'imposer à l'entreprise titulaire de réaliser, parmi les heures de travail prévues au marché, un nombre ou pourcentage d'heures d'insertion, qui devront être réalisées par des personnes en parcours d'insertion. Ces clauses ne portent pas nécessairement sur tous les lots d'un marché.

Chaque projet de marché doit ainsi être envoyé pour avis à la Maison de l'emploi TPM – Mme MASSE Isabelle.

En 2022, les clauses sociales ont été intégrées dans 14 procédures (y compris les heures d'insertion sociales).



FINALITÉ 4

L'épanouissement de tous les êtres humains

FORUM DES ACTEURS DU TOURISME

Vendredi 18 mars 2022, une cinquantaine de professionnels du tourisme Hyérois (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités...) ont été conviés par la ville et l'Office de Tourisme d'Hyères à participer au Forum des acteurs du tourisme au Forum du Casino.

Les différents services de la Ville, l'Office de Tourisme et la Métropole Toulon Méditerranée ont présenté leurs nouveautés pour l'année 2022 aux professionnels locaux, sur les thématiques des animations, de la culture et du patrimoine, de l'environnement et des déplacements, des sports et des ports d'Hyères.

Ainsi, ce forum a permis d'échanger entre professionnels sur les actualités touristiques et les bonnes pratiques dans ce domaine.

Enfin, les acteurs du tourisme local ont pu bénéficier par la suite d'une visite guidée de « La Banque – Musée des Cultures et du Paysage d'Hyères ».

UNE PLAGE ACCESSIBLE AUX CHIENS À HYÈRES

Afin de répondre à la demande, la Ville d'Hyères a mis en place une cani-plage, espace balnéaire canin, sur la plage du Mérou, entre l'Ay-

guade et les Salins (boulevard du Front de Mer) où les chiens sont autorisés à être baladés et à se baigner.

La zone réservée aux chiens est délimitée par des ganivelles sur lesquelles une signalétique claire et visible a été installée pour informer les propriétaires canins.

Le public concerné doit veiller à laisser la plage propre en prenant le soin de ramasser les déjections canines puis de les jeter dans les poubelles prévues à cet effet.

Des distributeurs de sacs à déjections sont également à disposition à proximité des entrées de la plage.

RÉHABILITATION DU JARDIN SUD DU PARK HÔTEL

Courant de l'année 2022, le jardin sud du Park Hôtel a été entièrement réhabilité et embelli. Trois nouvelles allées ainsi qu'une placette ont été créées. Divers végétaux ont été plantés, dont un « Ficus Australis » exceptionnel.

Enfin, l'éclairage et les peintures ont été rénovés et le mobilier urbain a été remplacé.





INAUGURATION DU SKATEPARK

Le nouveau skatepark a été inauguré le dimanche 3 avril 2022 à 11h30.

A cette occasion, le jeune public a pu participer à des compétitions tout au long de la journée :

- 10h : catégorie « kids » (-12 ans)
- 13h : catégorie « girls »
- 14h : catégorie « - de 16 ans »
- 15h : catégorie « + de 16 ans »
- 16h : bowl

La remise des prix s'est déroulée à 17h30.

Désigné « Centre de préparation aux Jeux » par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le skatepark a été rénové depuis plusieurs mois : remise en état du site, agrandissement et modernisation avec notamment la création d'un bowl et d'une micro-rampe d'initiation.

Ces travaux ont permis ainsi au skatepark d'être adapté aux besoins des skateurs, mais également d'accueillir de nouveaux pratiquants ainsi que des compétitions de haut niveau.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

L'Édition 2022 de la Semaine Européenne de la Mobilité a été organisée par la Maison de la

Mobilité TPM à Toulon, Hyères, La Seyne sur mer et Six-Fours les plages, sur le thème « De meilleures connexions » du 16 au 22 septembre 2022, avec une mise à l'honneur de l'intermodalité, ou comment combiner les modes de transport pour améliorer sa mobilité.

Sur la commune d'Hyères, le mercredi 21 septembre 2022 après-midi sur la place Clémenteau, le Village Mobilité a pu rassembler un programme riche en animations (gratuites et ouvertes à tous), à savoir :

- initiation au roller, à la trottinette électrique et au gyropode
- vélo smoothie, animation et test de vélos fun, « rébus » éco responsables
- remise en selle en Vélo à Assistance Électrique
- bourse et auto-réparation de vélos
- conseil en mobilité : transports en commun, vélo, mobilité électrique et test de Vélo à Assistance Électrique
- la culture à vélo : découvert du patrimoine architectural et culturel en vélo à assistance électrique sur Hyères
- challenges d'activités à relever avec l'application Géovélo
- jeu concours Mobi'Quizz



RECONSTRUCTION DU LYCÉE DU GOLF-HÔTEL

À la suite des inondations de 2019, la Région Sud s'est engagée à trouver un nouvel emplacement pour le lycée. Le nouvel établissement verra le jour dans la ZAC de la Crestade, en face du centre hospitalier de Hyères.

Le lundi 24 janvier 2022, la première pierre du nouveau Lycée Professionnel Golf-Hôtel a été posée, en présence d'Evence Richard, Préfet du Var, Renaud Muselier, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hubert Falco, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et Jean-Pierre Giran, Maire de la Ville d'Hyères, ainsi que du recteur de l'Académie de Nice et du proviseur du lycée.

Les travaux de construction, d'un montant de 46,5 millions d'euros financés par la Région, ont débuté au 2ème semestre 2022. Le lycée ouvrira ses portes pour la rentrée 2024 et devrait alors accueillir près de 600 élèves.

L'enjeu est de répondre aux objectifs en termes de performance énergétique, de confort et de gestion durable des bâtiments. Le projet comprendra une cour végétalisée, des bâtiments répondant aux normes environnementales notamment au niveau du confort thermique, 500 m² de panneaux photovoltaïques seront positionnés sur les locaux techniques. Les autres bâtiments seront dotés de toits terrasses végétalisés et de panneaux en bois.

En plus des spécialités d'hôtellerie, restauration et tourisme, le lycée proposera une nouvelle formation axée sur les arts graphiques, en adéquation avec la renommée culturelle de la ville d'Hyères.

TRAVAUX DU CLUB HOUSE DU STADE ANDRÉ VERAN

Les travaux pour le Club House du stade André Vérant ont démarré en début d'année 2022. Ce nouveau bâtiment comprend 632 m² de surface répartie sur deux niveaux :

Le rez-de-chaussée accueille deux salles de restauration, un bar, une boutique, une banque d'accueil et des sanitaires.

Le sous-sol comprend des bureaux administratifs, une salle de musculation, une salle de cardio, des sanitaires et douches et des locaux techniques.



LE COMPLEXE AQUATIQUE : BILAN 2021-2022

Le Complexe Aquatique propose une offre très large de pratiques et de services, alliant le sport et la détente, qui séduit de très nombreux usagers Hyérois et visiteurs.

Le complexe aquatique est composé d'un bassin olympique de 50 mètres, d'un bassin ludique, d'un bassin de 25 mètres, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire, d'un toboggan, d'une structure gonflable, d'un espace bien-être (sauna/ hammam) et d'un espace pique-nique.

- Superficie totale des bassins : 1 840 m²
- 1 bassin olympique extérieur de 1 050 m²
- 1 bassin ludique intérieur de 289 m²
- 1 pataugeoire de 33 m²
- 1 bassin de 25 m de 312,5 m²
- 1 bassin d'apprentissage de 156,25 m²
- 17 maîtres-nageurs sauveteurs dont 2 cheffes de bassins
- 6 agents d'accueil
- la fréquentation maximale en instantané s'élève à 900 personnes

De nombreuses activités sont proposées : aquabike, aquagym, aquaphobie, aquatonic, aquasculpt, circuit training, séances pour futures mamans, des leçons individuelles et collectives. Aussi, des cours d'accoutumance aquatique et de natation sont donnés gratuitement aux enfants dans le cadre des écoles municipales des sports.

Durant la saison 2021-2022, le complexe aquatique a été fréquenté avec 284 000 usagers dont :

- 600 pompiers
- 3 500 agents des corps d'armées
- 35 700 membres des clubs locaux
- 2 300 membres des clubs extérieurs
- 11 400 élèves des écoles primaires
- 9 200 élèves des collèges
- 6100 élèves des lycées
- 950 membres de l'UNSS
- 900 étudiants de l'Université

VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Hyères est la seule ville du Var avec la Ville de Toulon figurant dans le top 50 des villes et villages où il fait bon vivre en France, pour cette année 2022.



Ce palmarès, qui compare 34 827 communes de France, est établi à partir de 187 critères fournis par l'INSEE puis pondérés par un sondage OpinionWay

selon 8 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité et attractivité immobilière.

Seules six communes de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur figurent dans les 50

premières de ce palmarès (3 communes des Alpes Maritimes, 2 du Var et 1 du Vaucluse).

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE



La micro-crèche Baby Camp Symphonie a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2022 dans le quartier de l'Aufrène, à l'ouest d'Hyères.

Les petits Hyérois ont pu ainsi bénéficier d'un espace neuf de 130m² et d'un jardin de 160m², pensés à leur échelle, en cohérence avec les principes Montessori et de Libre Agir. Accueillis de 7h30 à 18h par une équipe de professionnelles, les enfants profitent également d'une restauration bio, responsable et de saison.

LE MUSÉE DES CULTURES ET DU PAYSAGE 2022



EXPOSITIONS TEMPORAIRES :

Du 27 novembre 2021 au 27 mars 2022 : Face au soleil, 1850-1950

■ 66 tableaux majeurs (Bonnard, Chagall, Dufy, Picasso, Picabia, Renoir, Signac,...) prêtés par 35 institutions et Musées de France

Du 4 juin 2022 au 25 septembre 2022 :

Georges Braque, œuvres gravées

■ 79 œuvres de Georges Braque prêtées par la fondation Maeght, musée de Saint-Paul de Vence

Du 22 octobre 2022 au 22 janvier 2023 :

Hyères / Plossu – Jardins et îles

■ 110 photographies venant de l'artiste

PRÊTS D'ŒUVRES DES COLLECTIONS

PERMANENTES :

Prêt au Musée départemental Arles antique :

Exposition « Trésors du fond des mers. Un patrimoine archéologique en danger »

Cratère antique du 22 Octobre 2022 jusqu'au 26 Février 2023

■ Prêts au musée d'histoire et d'art de bormes les mimosas

Tableau de l'artiste Emmanuel-Charles Bénézit « L'Atelier sous l'oranger » du 22 Octobre 2022 jusqu'au 05 Novembre 2023

En 2022, le Musée des Cultures et du Paysage a totalisé environ 38 519 visiteurs et 585 scolaires, soit un total de 39104 visiteurs tous publics.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées du 17 au 18 septembre 2022 et ont comptabilisé près de 11 000 visiteurs.

Cette 39^e édition était placée sous le thème du « Patrimoine durable ».

Le top 8 des lieux Hyérois les plus visités :

1- La tour des Templiers

2- Musée La Banque

3- La collégiale Saint-Paul

4- La villa Noailles

5- Le site archéologique Olbia

6- L'église Notre-Dame de Consolation

7- L'école Anatole France

8- L'église Anglicane

Au programme : des visites, spectacles, ateliers et expositions en lien avec le patrimoine durable :

■ **Visites guidées** : « Protection et valorisation du patrimoine bâti » (visite commentée par 2 architectes-conseils pour découvrir les réhabilitations, ravalements de façades menées dans le centre ancien), « Paysages de la vallée de Sauvebonne » (visite commentée sur le patrimoine rural et les traditions agricoles séculaires), « Saveurs et traditions » (découverte de l'artisanat et des traditions provençales), « Les arbres remarquables » (visite commentée sur l'histoire et les anecdotes ethnobotaniques des monuments végétaux de Hyères)

■ **Ateliers de cuisine provençale** (produits issus du circuit court et biologique)

■ **Spectacle musical pour enfants** « la récupé- ra-son » par la compagnie Les voix nomades (les déchets sont recyclés pour en faire des instruments de musique).

■ **Exposition de photos** à l'école Anatole France « Hyères, jadis et aujourd'hui » (le club des cinéastes et photographes amateurs Hyérois a photographié certains lieux de la commune selon le même cadrage que des cartes postales



anciennes). Sur le même thème, il a été proposé au public un défi-photo. Sur le principe « avant-après », les participants ont du intégrer des photographies anciennes proposées dans le contexte et l'environnement actuel.

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

À l'occasion des journées nationales de l'architecture qui se sont déroulées du 14 au 16 octobre 2022, dont le thème était « Architectures à habiter », le service Patrimoine de la ville a organisé des animations gratuites, à savoir :

■ Du 3 au 28 octobre

Exposition « Architectopies : Habiter le Var en vacances » à l'Atelier du CIAP (32 rue de Limans)

■ Vendredi 14 octobre

- **Des visites scolaires Patrimini** sur le thème de la maison pour des classes de maternelle de la commune. Nombre total de visiteurs : 69 enfants et 13 adultes

- **Une conférence en partenariat avec l'UTD** sur «Les programmes résidentiels de vacances dans la période des Trente Glorieuses. Le cas du littoral Varois» par Pascale Bartoli, architecte, commissaire de l'exposition « Architectopies ; habiter le Var en vacances ». Nombre total de participants : 21

■ Samedi 15 octobre

- **Visite menée par l'architecte Pascale Bartoli** au Belambra de Giens. Nombre total de visiteurs : 11 adultes

- **Atelier photo** (annulé faute de participants) dans le cadre de l'exposition « Architectopies ; habiter le Var en vacances »

■ Dimanche 16 octobre

- **Ouverture exceptionnelle de la tour des Templiers** : exposition «Tous à la plage !» et Défi photo, Hyères avant/après (clôture du concours ce matin, lancé pendant les JEP)

- **Balade exquise** à La Badine avec la chorégraphe Isabelle Magnin. Nombre total de participants : 12 adultes

- **Atelier d'écriture** dans le cadre de l'exposition « Architectopies ; habiter le Var en vacances ». Nombre total de participants : 5 adultes

De son côté, le musée La Banque avait installé une exposition dans ses jardins (accès avec le billet payant) « De La Banque au musée » sur la réhabilitation du bâtiment.

LE QUAI

Depuis son ouverture en date du 12 juin 2021, « Le Quai » nouveau point d'information situé place Clémenceau, ouvert du mardi au samedi, vous propose une offre diversifiée, à savoir :



■ **Une billetterie** : Le Quai accueille la billetterie communale pour « La Saison », l'Auditorium du Casino, le théâtre Denis, l'église Anglicane et effectue la promotion des événements organisés sur le territoire communal (par la Ville et les associations).

■ **Une boutique valorisant les spécificités locales**. Cette nouvelle structure accueille également un espace boutique mettant à l'honneur des produits de référence du patrimoine de la ville.

■ **Un lieu valorisant le patrimoine communal** : Des expositions photographiques et une cartographie mettant en valeur les lieux et sites remarquables seront installées au sein du Quai. Le Quai sera également le point de départ de visites culturelles organisées en centre-ville. Ce lieu assure aussi la vente des tickets du « petit train » touristique dont le point de départ s'effectue à proximité du bâtiment.

■ **Un lieu valorisant le Parcours des Arts** : Les artisans et artistes du Parcours des Arts peuvent exposer et vendre des objets issus de leur galerie.

LE PARCOURS DES ARTS

Le centre ancien de Hyères est engagé depuis plusieurs années dans un vaste projet de requalification urbaine, valorisant son patrimoine architectural et historique. Ce processus de renouvellement urbain a permis la rénovation de nombreux immeubles et espaces publics, offrant aux habitants comme aux visiteurs la possibilité d'apprécier un cadre de vie d'une grande qualité.



La Ville d'Hyères a également entrepris une démarche ambitieuse qui a permis de franchir une nouvelle étape dans la redécouverte de son centre historique et des trésors qu'il abrite : l'aménagement d'un Parcours des arts et du patrimoine.

Il est possible de retrouver toutes les informations sur les ateliers d'arts et les artisans présents dans le Parcours des Arts sur une nouvelle application mobile. Cette application permet de géolocaliser les ateliers sur une carte, effectuer un guidage GPS jusqu'à l'atelier souhaité et découvrir les fiches descriptives de tous les ateliers et partenaires du Parcours des Arts.

Le concept est simple : un circuit balisé relie l'ensemble des lieux et édifices remarquables du centre historique. Tout au long de ce parcours, le visiteur appréhende le patrimoine architectural, végétal et urbain de ce centre chargé d'histoire

et de culture, comme l'église Saint-Louis, la collégiale Saint-Paul, les jardins méditerranéens du parc Saint-Bernard, la Villa Noailles, la Tour des Templiers... Ce cheminement donne également l'occasion de découvrir les savoir-faire traditionnels et les talents artistiques.

Au total, le parcours des Arts comptabilise 48 boutiques et 25 artisans partenaires.

LA GALERIE DES ARTS REÇOIT LE PRIX ARCHICOTE 2022

Conçue par l'agence GESTIN Architectes puis réalisée en 2018 par Var Aménagement Développement, la Galerie des Arts, située au sein du Parcours des Arts dans le centre-ville d'Hyères, a obtenu le prix ARCHICOTE 2022 (en catégorie « Less is More »).

Ce concours d'architecture contemporaine, organisé par COTE MAGAZINE et le Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur, est destiné à distinguer les projets azuréens les plus remarquables.

La Galerie des Arts s'inscrit dans un vaste projet de requalification urbaine dont le moteur est le Parcours des Arts, un circuit balisé permettant de découvrir près de 40 ateliers d'art et d'artisanat le long d'un parcours patrimonial. Elle constitue une vitrine pour ce parcours : elle abrite une galerie d'expositions temporaires permettant de découvrir les œuvres créées par les artistes locaux, un point d'accueil et d'information et un atelier d'artisan d'art (sculpture).



De par son architecture, (charpente en acier, toiture en zinc et façade rideau en verre), la galerie associe histoire et modernité et permet un lien visuel entre l'espace public et les éléments exposés.

LES TRAVAUX ACCESSIBILITÉ 2022

Les travaux de mise en accessibilité réalisés ou en cours en 2022 sur le patrimoine bâti communal concernent d'une part les écoles et d'autre part les autres bâtiments communaux ERP, à savoir :

■ 1/ Les Écoles

Primaire Paul Long :

- création d'une rampe pour l'accès au restaurant scolaire (travaux réalisés).
- création de deux sanitaires PMR avec les rampes d'accès (travaux réalisés).
- mise en conformité des mains courantes (travaux prévus en 2022).
- acquisition d'une rampe amovible pour accéder aux salles de classe et à la salle du périscolaire (travaux prévus en 2022).
- mise en place de la signalétique sur portail accès pompiers (prévue en 2022).

Primaire Guynemer :

- remplacement de la porte d'accès au préau depuis la salle du périscolaire (travaux prévus en 2022).
- création d'un rabaissement de trottoir pour l'accès au portillon du périscolaire (travaux prévus en 2022).
- création d'une rampe permettant d'accéder du périscolaire au préau de l'école (travaux prévus en 2022).



■ 2/ Les autres bâtiments ERP :

Maison France Service :

- création d'une rampe permettant l'accès au bâtiment
- création d'un sanitaire PMR
- création d'une place de stationnement

Gymnase du Golf Hôtel :

- reprise de la voirie extérieure et création de rampes

Église Saint Louis : installation d'un EPMR (Élevateur pour Personnes à Mobilité Réduite)

- travaux réalisés et réceptionnés le vendredi 13 mai 2022

Hôtel de ville :

- remplacement de la signalétique abîmée (bandes d'éveil à vigilance, contre marche) dans l'ensemble du bâtiment (travaux réalisés)
- installation d'une boucle à induction magnétique (BIM) dans la salle du Conseil Municipal (travaux réalisés)
- installation d'une BIM dans la salle des mariages et équipement de 8 postes d'accueil (travaux programmés en octobre 2022)
- création d'un sanitaire extérieur PMR (en attente de la dérogation le 3/10/2022 pour lancer les travaux en 2022).

Centre de loisirs LA VIGIE :

- création d'une rampe d'accès au centre de loisirs (travaux prévus en 2022).
- création d'un sanitaire PMR (travaux prévus en 2022).
- mise en conformité de l'éclairage (travaux prévus en 2022).
- mise en conformité de la signalétique : BEV, nez de marche, contre-marche, main courante (travaux prévus en 2022).

Sanctuaire Notre Dame de Consolation :

- création d'une place de stationnement PMR (octobre 2022).
- création d'un cheminement et d'une rampe d'accès PMR (octobre 2022).
- mise en place de la signalétique : BEV, nez de marche, contre-marche (travaux prévus en 2022).
- acquisition d'une rampe amovible pour l'accès à la boutique (travaux prévus en 2022).

Marque tourisme et handicap : Plage de la Capte Village

La commune a sollicité la marque « Tourisme et Handicap » pour cette plage et dans ce cadre les aménagements suivants ont été effectués :

- Création d'une place de stationnement PMR
- Création d'un bloc sanitaire et douche avec accès PMR
- Mise en place d'un tapis d'accès à la baignade
- Mise à disposition d'un Tiralo et d'un fauteuil Amphibie
- Installation d'un panneau de signalétique regroupant les mentions d'accessibilité de la plage, le plan du site, les horaires de surveillance de la baignade, les numéros d'urgence, etc ...

LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2022

Le forum des associations a eu lieu les 3 et 4 septembre 2022 de 10h à 18h au Forum du Casino.

Plus de 150 associations sportives, amicales, culturelles, environnementales, agricoles, sociales, caritatives et patriotiques ainsi que les Comités d'Intérêts Locaux, des Fêtes, la Protection Civile ont participé à cette manifestation gratuite, ouverte à tous.

Lieux d'échanges et d'activités peu connus, ces deux journées ont tout de même eu une très forte affluence car elles ont permis de connaître de nombreuses associations qui œuvrent sur la commune.

LE PASS CULTURE EST ARRIVÉ A HYÈRES

Le Pass Culture est un dispositif national qui permet de proposer des activités culturelles et artistiques aux jeunes via une application gratuite et géolocalisée. Ce pass se compose de deux offres :

L'offre individuelle : elle permet aux jeunes de 15 à 18 ans de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge : 20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans, 300€ à 18 ans

L'offre collective : elle permet aux enseignants de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour les classes de la Quatrième à la Terminale.

Ainsi, les jeunes peuvent se faire financer leur participation aux activités proposées par les sites culturels municipaux : entrées, visites et produits culturels du Musée et du site archéologique d'Olbia, cours de l'école d'arts, spectacles de La Saison, conférences...

QUELQUES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

FORMATION AU LANGAGE DES SIGNES :

Financée par le Contrat Local de Santé, l'association « A l'Écoute des Signes » a proposé, pour la deuxième année consécutive, une formation à l'initiation du langage des signes sur 5 jours du 14 au 18 novembre 2022, pour le personnel Mairie en contact avec le public. **Cette formation s'est limitée à 10 personnes maximum.**



FINALITÉ 5

Transition vers une économie circulaire

L'ECOQUARTIER DE LA CRESTADE DEMI-LUNE

En signant la Charte Écoquartier en septembre 2016, la Ville est entrée dans une démarche de labellisation pour créer le premier Ecoquartier sur son territoire au sein de la ZAC de la Crestade Demi-lune.

L'un des engagements de la Charte Écoquartier est de « Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne ».

Cette zone, située au niveau de l'échangeur de la Recense entre l'Hôpital d'Hyères, le Commissariat de Police et le Collège Jules Ferry, est destinée à accueillir un programme de constructions comprenant :

- La création d'environ 400 logements,
- L'aménagement d'espaces de centralité destinés à accueillir des commerces et des services de proximité,
- La réservation d'un secteur pour des activités de services, au sud, le long de l'avenue Léopold Ritondale,
- Le tracé de nouvelles voies de circulation, y compris de nombreux cheminements doux (espace partagé entre piétons et cyclistes),

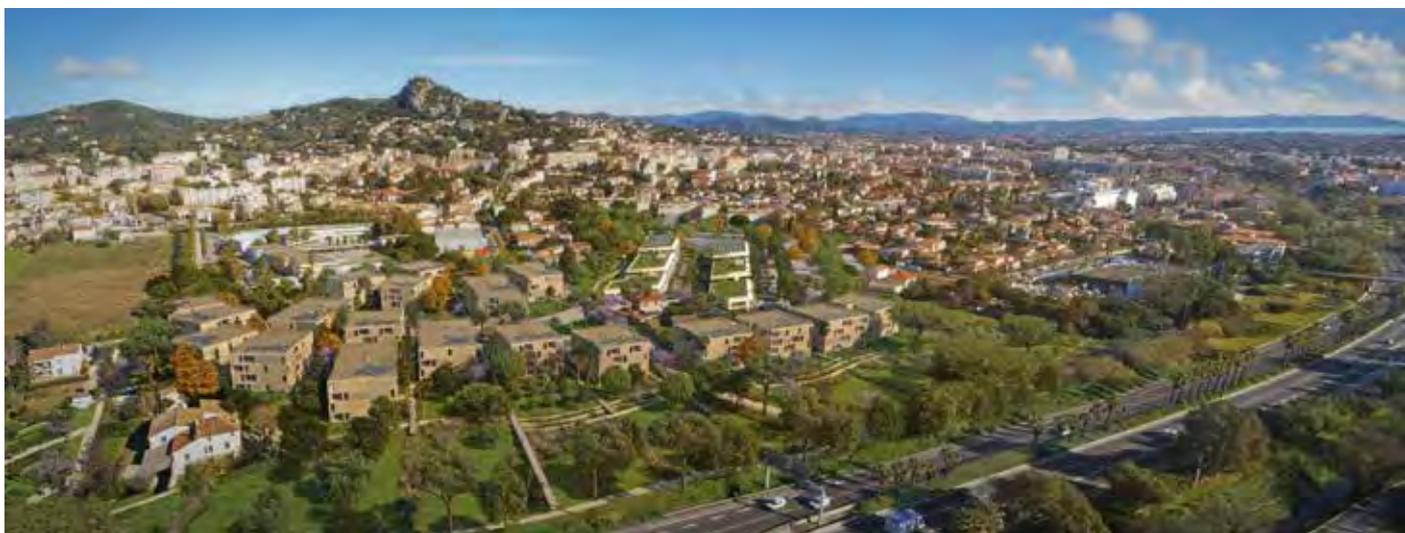
Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre de l'opération.

La Ville a confié l'aménagement de la ZAC de la Crestade à la Société Publique Locale Méditerranée (SPLM). La SPLM a pris appui sur une maîtrise d'œuvre composée des bureaux d'études Presents (ex-Sitétudes) et Relations Urbaines (paysagiste), ainsi que sur Indigo, assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans la démarche EcoQuartier.

Tout en restant fidèle aux objectifs initialement fixés lors de la création de la ZAC, le projet évolue au fil des concertations et études menées. Le programme découle d'un diagnostic partagé et répond aux besoins du territoire en termes de production de logements, de parcours résidentiels et d'équipements. Il prend en compte le changement climatique, intègre les différentes composantes paysagères et offre une place plus importante aux usagers, en créant des lieux de rencontre et d'échange. La mobilisation d'une architecte-urbaniste reconnue a permis de donner une cohérence d'ensemble et de faire de la Crestade Demi-Lune l'exemple à suivre pour de futures réalisations dans la Ville d'Hyères.

D'une manière générale, le projet ambitionne de susciter, auprès des futurs habitants, de nouveaux usages. Aussi, la Ville a fait le choix de développer une approche vertueuse des ressources locales, en développant les circuits courts et ainsi en proposant :

- des espaces de production maraîchère via les jardins partagés et la recherche de pratiques agroécologiques et pédagogiques (jardin forêt, agroforesterie, principes permaculture, etc.),



Projet Ecoquartier La Crestade Demi Lune

- des ateliers de cuisine en partenariat avec le futur lycée hôtelier (actions hors les murs),
 - des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage.
- La question de l'animation de cet écoquartier reste centrale. C'est pourquoi la Ville a saisi l'opportunité d'acquérir la Villa dite Ducros afin d'y transférer l'actuelle maison de l'environnement créée en 2015.

Suite à une présentation du projet devant deux commissions, une régionale et l'autre nationale, le Ministère de la Transition Écologique a, par courrier en date du 1^{er} février 2021, félicité la Ville de la qualité du projet d'Ecoquartier et de l'obtention du label Ecoquartier « étape 2 ».

L'année 2022 a été marquée par la poursuite du chantier relatif à la réalisation des équipements publics et au démarrage des premières constructions (immeubles collectifs et habitat individuel). Lorsque le quartier sera achevé, la Ville pourra se porter candidate au label Ecoquartier « étape 3 ».

LA VILLE D'HYÈRES TESTE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN ARRIÈRE PLAGE

La collectivité procède quotidiennement au nettoyage des plages et accentue ses actions durant la période estivale en déployant d'avantage d'agents et de portes sacs poubelles.

Cependant, chaque été, de trop nombreuses incivilités en matière de déchets sont constatées sur nos plages. C'est pourquoi, un nouveau dispositif de collecte des déchets a été expérimenté sur la plage de la Bergerie.



Disposant d'un point de collecte en tri sélectif, la plage de la Bergerie a été choisie pour expérimenter la collecte des déchets en arrière de la plage. Une partie des portes sacs poubelles de plage a été retirée. Le public doit ramener ses propres déchets au point de collecte situé à 50 mètres à l'entrée du parking ou bien chez-soi.

Les retours sur ce nouveau dispositif permettront d'étudier son extension pour 2023.

LOGETTES A CONTENEURS

Plusieurs bacs à ordures ménagères dans les rues ont été enlevés dans le centre ancien et dans les fractions pour laisser place à des points propres. Des logettes ont été aménagées, soit en bois, soit avec des archives photographiques, soit intégrées à un mur existant. Ces logettes permettent une homogénéisation et une meilleure configuration pour une optimisation des collectes et une meilleure intégration paysagère. Ont été installées 29 logettes en ville et 5 logettes à Porquerolles, ainsi que 3 ascenseurs à bacs.



LE RECYCLAGE AGRONOMIQUE DE LA STATION D'ÉPURATION

En 2021, Les boues d'épuration de la station de l'Almanarre ont été envoyées en incinération pour 3 454 tonnes et en compostage pour 365 tonnes.

La volonté de l'Agence de l'Eau est de voir disparaître la pratique de l'épandage des boues. L'épandage sur terrains agricoles de boues non hygiénisées n'apparaît plus comme une solution d'avenir. L'agence de l'eau considère cet appel à projets exceptionnel comme une ultime aide

financière pour des collectivités qu'il convient désormais d'inciter à l'hygiénisation pérenne de leurs boues ou à se reporter sur d'autres destinations plus durables, en privilégiant les aides à l'investissement.

LE TRI DES DÉCHETS

En 2021, le service public a collecté 24 808 tonnes d'ordures ménagères, acheminées à l'Usine de Valorisation Énergétique du SITTO-MAT pour y être incinérées conduisant à la production d'électricité et de chauffage.



La collecte sélective, en porte à porte sur une partie du territoire et via les 358 colonnes d'apport volontaire, a permis de détourner 3 557 tonnes de déchets recyclables (verre, papiers, cartons, emballages plastiques) de la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets auront ainsi une deuxième vie après leur passage dans un centre de tri puis des filières de recyclage spécifiques.

Au niveau de la déchetterie située Route des Marais, c'est 10 891 Tonnes de déchets qui ont été déposés par les différents usagers (administrés, professionnels et services techniques) et qui sont également destinés à être recyclés à travers des filières appropriées pour être réemployés ou réutilisés dans d'autres usages (compostage, électronique, ameublement, textile...). Le ratio annuel de production de déchets ménagers sur la commune est ainsi de 706 kg par habitant pour 2021.

LES ACHATS RESPONSABLES

Le service Achats de la collectivité a maintenu la gamme de produits verts :

- des produits certifiés FSC, PEFC (issus de forêts gérées durablement)
- des produits NF Environnement ou équivalent (plus respectueux de l'environnement)
- des produits limitant le recours à des solvants organiques dangereux
- des produits fabriqués à partir de matières renouvelables ou recyclées
- des produits comportant des composants biodégradables
- des produits rechargeables avec recharges disponibles chez le fournisseur
- des produits d'entretien écologiques pour les différents services et les établissements scolaires.

Suite à l'évaluation du risque chimique réalisé en 2018 et consigné dans le document unique, un certain nombre de produits représentant un danger, soit pour les agents, soit pour l'environnement ont été supprimés.

Concernant le nouveau marché des fournitures de bureau attribué à la Société Charlemagne, sur 412 produits, 269 sont verts soit 65,29% avec :

- Norme FSC : 73
- Recyclables : 25
- Produits utilisant des matières moins nocives : 13
- Recyclés : 81
- Écologiques : 2
- Produits permettant l'allongement de la durée de vie : 16
- Réutilisables et rechargeables : 9
- Blue Angel (norme allemande) : 26
- Norme PEFC : 21
- Ecolabel : 3

DÉMARCHE SMILO SUR L'ÎLE DE PORQUEROLLES

Les îles d'Hyères sont engagées dans le programme SMILO (Small Islands Organisation) pour obtenir le label « Îles Durables », reposant sur 5 thématiques ciblées : Eau, Énergie, Déchets, Biodiversité et Paysage.



En 2022, la Ville et la Métropole ont notamment réalisé une campagne d'affichage pour sensibiliser aux économies d'eau sur l'île de Porquerolles, en lien avec les associations locales, ainsi que des panneaux de communication pour améliorer le tri sélectif.

Une étude sur la gestion des biodéchets de l'île a également été engagée à l'automne 2022 avec l'association SMILO.

Enfin, le présent rapport développement durable permet une évaluation annuelle avec tous les services municipaux de l'ensemble des actions mises en œuvre par la Ville.

Cette démarche permet de tirer les leçons des réussites et des échecs passés pour mieux appréhender les politiques environnementales futures et favoriser une dynamique d'amélioration continue au regard du développement durable.





Tableaux

des indicateurs de suivi
de l'action de la Commune d'Hyères
en termes de développement
durable

FINALITÉ 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Indicateurs clés	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Distance parcourue annuellement par les véhicules municipaux MTPM / Commune	km	2 771 494	1 566 392	2 689 425	1 804 703	1 619 710 (ville)
Distance parcourue annuellement par les navettes	km	180 992	190 317	299 461	133 344	134 124
Nombre de véhicules électriques (2, 3 ou 4 roues)	nb	15	11	Ville 20	Ville 40	Ville 47
Part de véhicules « basses émissions »	%	4,9	Ville : 17 / 202 soit 8,4%	Ville : 20/200 soit 10%	Ville : 40/212 soit 18,9%	Ville : 47/201 soit 23,38%
Fréquentation des navettes	nb	331 399	339 727	163 150	326762	146 732
Nombre de points lumineux	nb	9 902	9 987	10 007	1 024	9 032
Consommation électrique de l'éclairage public	MWh	4 268	4 270	4 180	4365	5 525
Consommation électrique des bâtiments municipaux	MWh	7 694	N.C	8 383	7 116,63	5 146 931 kwh
Surface panneaux solaires	M ²	62	62	62	62	62
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des bâtiments municipaux	%	83,51	N.C	73,67	100*	100

* Les marchés de fourniture sont passés à 100 % provenant d'énergies vertes

FINALITÉ 2 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Indicateurs clés	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation d'eau des bâtiments municipaux	m³	100 083	102 237	97 080	53 575	120 633
Autonomie en eau de la commune (continent + îles)	%	89,6	89,46	88,78	Aucune donnée communiquée	Données disponibles en mai 2023
Rendement du réseau d'eau potable	%	89,06	87,69	85,4	Aucune donnée communiquée	Données disponibles en mai 2023
Consommation de pesticides chimiques dans les espaces verts	kg	3,5	0,88	0	0	0
Consommation d'insecticide biocontrôle pour la production horticole de La Riperte	litres	-	-	0,9	0,042 l 4,750kg	0
Consommation de bio herbicides dans les espaces verts	litres	43,27	1,55	0	0	1,2
Consommation d'insecticide Biocontrôle SERENISIM (BEAUVERIA champignon) lutte charançons rouges des palmiers	kg	-	-	-	1 ^{re} année d'application 146	522
Consommation d'insecticide Biocontrôle OSTRINIL (BEAUVERIA micros organismes vivants champignon) lutte papillon paysandisia des palmiers	kg	138	139	36	120	3
Consommation de désherbants chimiques dans les espaces verts	litres	0	0	0	1,5	0
Consommation de fongicide pour traitement champignon sur gazon	litres	0	0	0	0	0,05
Part de produits certifiés bio dans la restauration scolaire	%	20	20	20	25	20
Nombre de visites naturalistes organisées par l'Office du Tourisme	Nb	182	44	-	116	151

FINALITÉ 3 : COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Indicateurs clés	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Permanences de nos partenaires au sein de l'Espace Emploi	Nb	81	98	75	90	417
Nombre d'emplois pourvus au forum emploi annuel	Nb	-	-	-	-	732
Nombre de jeunes ayant participé aux activités de l'Espace Jeunesse	Nb	-	-	-	-	208
Nombre de jeunes actifs dans le dispositif Pass Junior	Nb	-	-	-	-	112
Logements locatifs sociaux	Nb %	3 736 12,5	3 804 12,7	3 963 13,2	4 123	4 347
Jeunes accueillis en stage au sein des services municipaux	Nb	374	256	134	136	117
Services civiques mis en place	Nb	6	12	8	10	10
Contrats uniques d'insertion	Nb	1	0	0	0	0
Contrats d'avenir / Parcours Emploi Compétences (PEC)	Nb	0	0	0	0	2
Agents municipaux handicapés	%	12,24	11,43	10,12	8,56	8,99
Accidents du travail dans la collectivité	Nb	102	86	74	90	67
Personnes renseignées au Point justice	Nb	5 034	5 512	3 040	2 186	2 321
Personnes renseignées à France Services	Nb	-	-	-	-	Sur 6 mois : 1629

FINALITÉ 4 : L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Indicateurs clés	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Agents ayant bénéficiés d'une formation	%	52	53	48	57	56
Nombre de lecteurs actifs de la médiathèque	Nb	8 603	10 711	6 778	6 895	7 124
Personnes adhérentes au Pass senior	Nb	544	527	424	381	433
Participants aux visites Historico Prestissimo	Nb	376	335	225	328	211

FINALITÉ 5 : TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Indicateurs clés	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation de papier par les services municipaux	NB de feuilles A4	2 569 000	2 548 000	2 003 000	2 570 500	2 157 500
Papiers mis sur le marché (soumis à l'éco-contribution Ecofolio)	Tonnes	N.C	21,9	11,035	25	20



© Ted Szymczak

**DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
DE LA SÉCURITÉ ET DES ACTIVITÉS
RÉGLÉMENTÉES**

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DES SERVICES : **FABRICE WERBER**

CHEF DE SERVICE SANTÉ,
PRÉVENTION ET RISQUES :
VALÉRIE LLABRES

SERVICE SANTÉ,
PRÉVENTION ET RISQUES :
ÉMILIE GUISIER



CONCEPTION-RÉALISATION :
SERVICE COMMUNICATION VILLE D'HYÈRES